N° 15894 — LIIme Année 1 La Chaux-de-Fonds. 10 cent. — Le numéro — 10 cent. Jeudi 10 Novembre 1932.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . Fr 16.80
Six mois . . . . . » 8.40
Trois mois 4.20
Pour l'Etranger:
Un an . . Fr. 55.— Six mois . Fr. 27.50
Trois mois » 14.— Un mois . » 5.—
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste suisses avec une surtaxe de 30 ct
Compte de chèques postaux IV-b 325

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

PRIX DES ANNONCES
La Chaux-de-Fonds . . . . 10 ct. le mm. (minimum 25 mm.)
Canton de Neuchâtel et Jura bernois . . . . . 12 ct. le mm. (minimum 25 mm.)
Suisse . . . . . 14 ct. le mm
Etranger . . . . . 18 » » (minimum 25 mm.)
Réclames . . . . 60 cts. le mm.
Régie extra-régionale Annonces-Suisses SA Bienne et succursales

Après les élections américaines

La victoire de M. Roosevelt

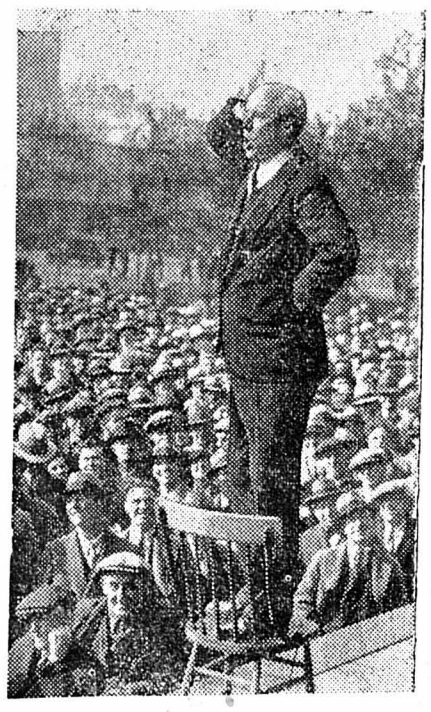

M. Thomas

le candidat socialiste qui a remporté un succès relatif. On peut considérer ce résultat comme un symbole de ce qui pourrait arriver aux élections de 1936, si M. Roosevelt se montre incapable de guérir les maux dont souffrent aujourd'hui les Etats-Unis.

La Chaux-de-Fonds, le 10 novembre.

Ce n'est guère que demain qu'apparaitront les chiffres définitifs permettant un commentaire détaillé du scrutin américain. Aujourd'hui l'événement se présente sous l'aspect d'une prodigieuse lame de fond, partie des milieux agraires et des Etats du Sud pour atteindre New-York et balayer comme un fétu de paille le régime républicain.

Le président Hoover est vaincu.

Non seulement il succombe. Mais avec lui s'écroule tout l'édifice d'un parti. Et une page de l'histoire américaine se tourne.

La défaite, il est vrai, était prévue. Battu, le candidat républicain l'était autant par les événements que par ses adversaires. Le prix de vente du blé, en Amérique, est maintenant au-dessous même de la taxe d'importation et le maïs est abandonné dans les champs parce que le coût du transport aux silos est plus élevé que son prix sur le marché. D'autre part, quand dix pour cent de la population manque de travail, c'est un fait qui, aux yeux des Américains, est beaucoup plus éloquent que les discours. M. Roosevelt donc avait la tâche facile. Il suffisait de souligner les néfastes résultats économiques et sociaux de la politique Hoover et de dire: « Je promets de faire mieux. » La véritable difficulté commencera à partir du moment où le nouveau chef et son parti prendront en mains les leviers de commande.

Quoiqu'il en soit, le parti des démocrates l'emporte avec une telle majorité dans l'ensemble du pays que le programme du candidat Roosevelt risque bien de devenir une réalité. Or on sait ce que ce programme comporte: Points principaux: Abolition de la prohibition et autorisation immédiate de la bière et des vins légers. Revision des tarifs, cause principale de la dépression économique. Discussion avec l'Europe pour un paiement réadapté des dettes de guerre avec possibilité de transformation en échanges commerciaux. Points accessoires: Economies budgétaires, suppression de certaines administrations, réorganisation du crédit agricole, suspension du « bonus » tant que la trésorerie n'aura pas retrouvé son équilibre.

Ce sont là des promesses qui, même si elles ne sont qu'en partie réalisées, signifient un changement complet d'orientation de la politique américaine, tant vis-à-vis des Yankees eux-mêmes que vis-à-vis de l'Europe. Elles marquent un sentiment plus vif de solidarité mondiale, de rapprochement avec l'extérieur et de réadaptation à l'intérieur. Le vieux Continent a tout à y gagner et le nouveau rien à y perdre.

Le fait que des tendances caractéristiques aussi affirmées ont obtenu l'approbation du peuple américain est la preuve qu'une évolution considérable s'est accomplie dans les masses. Sous l'empire de la misère, l'électeur yankee a compris que le salut était dans l'abandon du protectionnisme. Sous l'empire du gâchis social et moral, il consent à rejeter la « sécheresse » qui favorisait la contrebande d'alcool et les gangsters. Enfin sous l'empire d'abus administratifs répétés (les incartades du sénateur Borah), il déclare la guerre à la bureaucratie et à la camarilla des hauts fonctionnaires. C'est une réaction telle qu'on n'aurait osé l'espérer si complète et qui va modifier du tout au tout l'aspect même de la vie d'Outre-Atlantique.

L'Amérique pouvait s'orienter vers les solutions d'affranchissement de la personnalité humaine et de coopération avec l'Europe, ou rechercher les solutions de repliement moral et d'égoïsme national. L'élection de M. Roosevelt prouve qu'elle a choisi les premières.

En attendant de revenir demain plus longuement sur les caractéristiques du scrutin, disons qu'en tant qu'Européens nous en sommes profondément heureux.

Puisse le vote d'hier n'être pas un simple mouvement d'humeur et une punition à l'incapable Hoover, mais une aspiration profonde à la solidarité internationale qui seule peut tirer le monde du bourbier de la dévalorisation morale et de la crise.

Paul BOURQUIN.

Trois villes algériennes

Alger la Blanche. — Oran l'Active. — Constantine la Superbe.

(Correspondance particulière de l'«Impartial»)

III

Constantine la Superbe!

Et si maintenant les oreilles encore bourdonnantes du vacarme assourdissant de l'active Oran nous gagnons, repartant d'Alger la blanche, les terres hautes où se lève le soleil, il nous faut, à peine le rivage quitté, aborder de front l'immense barrière du Massif Kabyle dont les sommets abrupts et neigeux semblent défendre à jamais l'accès du désert lointain.

Pays verdoyant et sauvage à la fois où les rocs dénudés alternent avec les vertes oliveraies, les forêts de figuiers, les vergers d'orangers ou de mandariniers, les bois de chênes-liège, chênes zéens, chênes afarés, de frênes et de caroubiers où les crêtes des monts se coiffent de villages populeux, des tentes noires de nomades dressées à ras du sol où le lit des oueds disparaît sous les lauriers roses quand il ne s'étrangle pas en quelque gorge sauvage. Pays des montagnards farouches, égalitaires, libres et inassimilables quels qu'aient été les maîtres du rivage de la mer, ni romans, ni barbares, ni carthaginois, ni turcs, pasteurs attachés à la glèbe ancestrale de l'ancienne Numidie de Jugurtha venus peut-être aux temps préhistoriques des déserts de Libye ou des plaines de l'Asie: les Berbères kabyles.

Qu'on prenne les chemins de fer de l'Etat qui vont à Ménerville, Bouïra, Béni-Mansour, Bordj-Bou-Arreridj, Sétif, en traversant les fameuses portes de fer formées par la chaîne des Bibane ou que l'on gagne Bougie par Tizi-Ouzou, la forêt de Yakourène et celle de Taourirt le col de Tigdint pour suivre ensuite la corniche enchanteresse du golfe de Bougie et rejoindre Sétif par les gorges formidables de Kerrata, ou Constantine par Djidjelli et les Gorges de l'Oued Rhummel, la route est d'une incomparable beauté et d'un pittoresque achevé. On y croise des caravanes d'ânes et de chameaux, apportant aux marchés de la région, Michelet, Fort-National ou autres, les blés des hauts plateaux ou les produits de l'Aurès et du Sud, des troupes de nomades transportant à dos d'ânes leur tente de laine noire en quelqu'autre lieu, des groupes de Kabyles s'en allant à une fête de village ou à une noce, les hommes aux traits énergiques à l'expression intelligente et spirituelle portant la tunique courte et les jambes nues, les femmes qui contrairement aux Arabes ont le visage découvert et les bras nus portent des jupes d'étoffes voyantes, orange ou rouge de préférence, les cheveux recouverts d'un fichu de couleur claire, enturbanné et orné de lourds bijoux d'argent. Les unes portent sur leur dos, le dernier né, d'autres une amphore de grès rouge contenant l'eau, les provisions, figues et olives, les unes à pied, les autres à âne en croupe du mari souvent, les unes aux visages fanés et ridés comme de vieilles pommes, les autres jeunes et gracieuses, les traits purs, le port noble.

On rencontre des troupeaux de vaches ou de moutons, qui vont vers le nord, et de temps à autre on s'égaie au spectacle de quelque diligence qui, si elle n'est plus hippomobile, n'en présente pas moins toutes les caractéristiques de l'ancienne patache et jusqu'aux bruits de ferraille, tangage, voyageurs serrés comme des anchois, indigènes juchés sur l'impériale parmi les bagages et les colis.

Et puis redescendus enfin dans la plaine, on aperçoit tout soudain sur une falaise coupant l'horizon clair, Constantine sur son rocher.

«Constantine la superbe», l'ancienne Cirta numide, qui, du haut de son roc, semble défier les hommes et défier les ans.

Bâtie des deux côtés du gouffre impressionnant qu'est la gorge de l'oued Rhummel, la traversant à plus de cent cinquante mètres de profondeur, elle fut de tous temps une inexpugnable citadelle dont le seul accès, l'isthme de la Brèche, fut baigné du sang de vingt conquérants. Tour à tour détruite et reconstruite, elle connut sous les rois numides Syphax, Nasinissa, Jugurtha sous la Rome de César capitale de la confédération cirséenne, sous la Rome bysantine de Constantin qui lui donna son nom, une ère de prospérité inouïe. Mais elle connut aussi, plus particulièrement sous les Turcs, tous les soulèvements, toutes les révoltes, tous les crimes, tous les assassinats. Et lorsque, du haut d'un des formidables ponts que le génie de l'homme a jetés par-dessus l'abîme, l'oeil plonge au fond du gouffre tourmenté au-dessus duquel tournoient encore les vautours, on ne peut se défendre de songer à l'immense charnier que furent trop souvent ces abruptes murailles de granit et dont le macabre souvenir est du reste perpétué chaque année par le festin de Sidi-M'cid offert aux immondes oiseaux par tous les guérisseurs et rebouteurs de la contrée, sacrifiant chèvres et moutons aux mânes de leur patron.

Mais un spectacle plus évocateur de paix nous attend non loin, c'est la ville indigène aux maisons bleutées qui semblent refléter l'azur et sur le toit desquelles les cigognes ont érigé leur république. Elles sont là par centaines, battant l'air de leur vol pesant et l'emplissant de leurs claquètements, ou bien encore dressées sur le bord du nid claquant leur long bec avec un bruit de castagnettes pour faire taire les cigogneaux affamés réclamant à grands cris leur pâture.

(Voir la suite en deuxième feuille.)

Pendant la grève des transports à Berlin

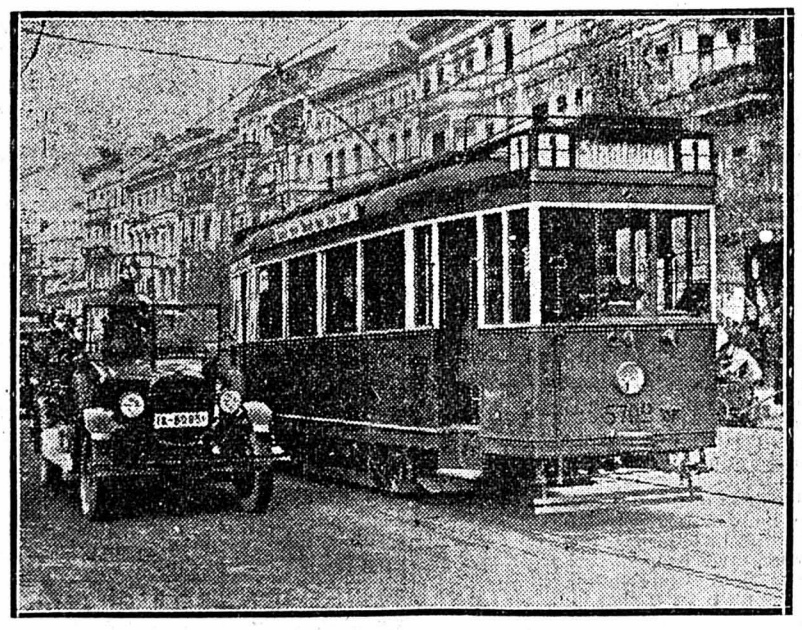

Les rares tramways qui circulaient encore étaient escortés par une voiture de la police.

ÉCHOS

Le trésor du lac Baïkal

Il paraît que l'on vient de découvrir en Sibérie un trésor dont l'importance serait considérable.

Un individu s'est présenté il y a quelques semaines aux autorités moscovites et il a raconté qu'il y a trente ans un chargement d'or représentant une valeur d'une dizaine de millions de dollars était tombé dans le lac Baïkal. Que s'était-il donc passé? Au moment de la guerre russo-japonaise, le gouvernement du tsar avait décidé de retirer de la Sibérie pour les ramener en Russie d'Europe tous les dépôts d'or qui se trouvaient dans les banques publiques. Le convoi escorté de cosaques fut attaqué près du lac Baïkal par des bandis; les cosaques s'enfuirent. Les bandits chargèrent le trésor dans un bateau, mais en traversant le lac le bateau chavira et l'or alla au fond de l'eau.

La Banque d'Etat de Moscou s'est inquiétée immédiatement de récupérer ce trésor qui existe, paraît-il, car des sondages déjà faits ont permis de découvrir de nombreuses pièces. En même temps pour le récompenser de sa révélation on a mis l'indicateur précité en prison.

Il faut bien reconnaître que nous sommes à une époque de décadence du scrupule et de l'honnêteté courante.

La Rochefoucauld prétendait au XVIIme siècle déjà que « les vertus se noient dans l'intérêt comme les fleuves dans la mer ». En l'an de grâce (!) 1932, les fleuves de vertu sont tellement à sec que la mer elle-même n'a plus rien à noyer...

Adoncques notre état d'indignité étant reconnu, j'ajouterai cyniquement que la société actuelle fait vraiment tout ce qu'elle peut pour pousser certains individus — non au crime, ce qui serait trop dire, ni même au vol qualifié: il y a encore des juges à Lausanne — mais à la fraude sous ses formes spécifiques: douanière et fiscale. Interrogez quantité de braves gens. Ils vous diront:

— Frauder le fisc ce n'est pas voler...

— Ne rien déclarer à la douane, mais c'est tout au plus faire preuve de courage et d'habileté.

Peut-être est-ce à ces gaillards-là que le spirituel Porta songeait lorsqu'il écrivait dans son dernier livre:

— Qu'est-ce que vous appelez les braves gens?

— Eh bien, un tiers qui sont de braves gens et les deux autres tiers qui ne se font pas prendre...

Ces innombrables fraudeurs en tout état de cause ont une excuse. C'est qu'on n'a jamais vu autant de barrières s'élever entre les Etats; jamais autant d'entraves bureaucratiques stupides s'inscrire en marge du commerce libre: jamais autant d'occasions de gagner de l'argent s'offrir rien qu'en tournant, sautant ou carambolant des règlements qui ne tiendraient debout que par la force de la bêtise — et non celle du raisonnement — si l'Etat ne se chargeait de cette admirable besogne. Faut-il vous avouer que dans ces conditions j'arrive presqu'à comprendre les francs-tireurs de l'importation et de l'exportation que sont les contrebandiers, ces intéressés défenseurs du libre-échange... au profit de leurs poches. Je ne leur décernerai certes pas un brevet de civisme! Mais il est certain aussi que si les Etats continuent à élever des murailles de Chine, on arrivera peut-être un jour à dire de la contrebande qu'elle est le tempérament naturel du protectionnisme comme on disait autrefois que le tsarisme est un régime autocratique tempéré par la bombe...

Quant aux fraudes fiscales, on reconnaîtra, hélas! que l'Etat a tellement taxé et retaxé, tellement pelé et rasé les malheureux contribuables que lorsqu'un de ceux-ci trouve une « combine » pour s'en tirer à meilleur compte, il n'y a là souvent qu'un simple réflexe de l'esprit de conservation.

Pour ceux qui trouveraient le père Piquerez trop indulgent, je leur dirai que je souhaite au contraire de tout coeur que gabelous et agents du fisc opèrent et repèrent impitoyablement les gros carambouilleurs, dissimulateurs et fraudeurs, auxquels on est en train de faire rendre gorge soit à Genève (affaire des alcools), soit à Paris (affaire de la Banque commerciale), soit ailleurs...

Car pour un gros brochet qui échappe, que de centaines de petits contribuables plongés, sans pitié, dans la poêle à frire!

Mais reconnaissons néamoins que si les moralités fiscale et douanière sont en baisse, c'est bien un peu parce que les exagérations de l'Etat y ont contribué.

Le père Piquerez.

Poules, poulets, lapins **Parc avicole «Le Pavillon», rue Numa-Droz 118.** — Téléphone **22.478** 12460

On demande à louer. 2 personnes tranquilles et solvables, demandent a louer, pour le 30 Avril, logement de 2 chambres au soleil, centré, W.-C. intérieurs si possible. - Offres, avec prix, sous chiffre **A Z 16818**, au bureau de l'IMPARTIAL 16818

Leçons d'accordéon de routine à 1 fr. 75 l'heure. — Marcel Prince, rue du Puits 18. 17372

A vendre, pour cause de déménagement, casiers, quinquets, tabourets a vis, transmission, 3 perceuses, 1 fraiseuse, 2 burins-fixes, 1 régulateur de comptoir, tunes laiton, cartons d'établissage grands, 1 lot étuis Chine, 1 aspirateur à poussière «Lux», courant alternatif. — S'adresser à M. **E. Tolck,** rue Léopold-Robert 49. 17355

Litres. On demande a acheter des litres étalonnés vides. — S'adresser, le matin, rue Léopold-Robert 88, au 1er étage. 14425

Jeune fille de vingt-cinq ans, robuste, ayant déjà été en service, cherche place comme bonne a tout faire. Bons certificats. — S'adresser à Mlle Ida Vögtlin, Sonvilier. 17346

Monsieur seul, avec 2 enfants de 12 ans, cherche bonne personne pour son ménage. Vie de famille. — S'adr le soir depuis 18 h.. a M. Eug. Berthoud, rue de la Paix 89. 17361

Jeune femme, propre et active, cherche des heures dans ménage; ferait aussi des remplacements. Bonnes références. — Offres sous chiffre **A. B 17353,** au bureau de l'IMPARTIAL 17353

Apprenti-cordonnier, honnête et sérieux, est demandé dans bon atelier de la ville. 17350
S'ad. au bur. de l'«Impartial»

Jeunes filles sont demandées à la fabrique de cartonnages Simmen, rue du Manège 21. 17423

Cadrans métal. Soudeuse et décalqueuse sont demandées. — S'adresser chez M. Eug. Houriet-Sieber, rue du Progrès 49 17437

Bonne à tout faire, sachant cuire, est demandée. — Offres avec certificats, sous chiffre **X. B 17095,** au bureau de l'IMPARTIAL. 17095

A louer, de suite ou a convenir, rez-de-chaussée de 2 chambres, cuisine et dépendances, maison d'ordre. — S'adresser rue du Grenier 23, au 2me étage, à droite. 17378

A louer, pour fin Avril 1933, beau logement moderne de 4 pièces au soleil, balcon. — S'adresser rue Léopold-Robert 88, au 1er étage, jusqu'a 15 heures. 17394

A louer, pour fin Avril 1933, superbe 1er étage de 6 pièces au soleil, bains, balcon, chauffage central, pouvant aussi être partagé en deux logements de 3 pièces. — S'ad. rue Léopold-Robert 88, au 1er étage, jusqu'a 15 heures. 17393

Superbe appartement. A louer pour époque à convenir, appartement de 4 belles pièces, corridor éclairé, lessiverie et toutes dépendances, situé en plein centre de la ville. Prix modéré. — S'adresser à M. René Bolliger, gérant, rue Fritz-Courvoisier 9. 16379

A louer, pour de suite ou pour le 30 avril 1933, rue des Sorbiers 15, beau rez-de-chaussée, au soleil, de 3 ou 4 pièces avec bout de corridor éclairé. — S'adresser à M. Georges Zeltner, rue du Jura 6. 17345

Beau sous sol de 3 chambres, au soleil, et dépendances, a louer pour le 30 avril à petit ménage tranquille. — S'adresser rue Numa-Droz 77, au 2me étage. 17342

Pour fin Avril 1933, joli rez-de-chaussée de 3 pièces est à louer. - S'adresser rue Numa-Droz 110, au 2me étage. 17099

A louer de suite ou époque à convenir, beau logement de 4 chambres, bien exposé au soleil, seul sur le palier. Prix 70 fr. — S'adr. chez M. Graf, rue de la Serre 7bis. 17094

A louer, pour le 30 Avril, beau logement de 3 chambres, bout de corridor éclairé et dépendances. — S'adresser rue D.-P. Bourquin 9, au 2me étage, a droite. 17253

A louer, pour le 30 Avril, rez-de-chaussée de 4 chambres, exposé au soleil, dans maison d'ordre. — S'adresser rue du Temple Allemand 73, au 1er étage 17055

A louer de suite ou époque a convenir, superbe 1er tage, 3 pièces, balcon, chambre de bains installée, chauffage central, en plein soleil, dans petite maison. Prix modéré.. — S'adr. rue du Nord 198, au rez-de-chaussée. 16777

A louer pour avril 1933, 2 grands et beaux appartements de 3 pièces. Prix 63.- et 73.— frs. — S'adresser l'après-midi, Place-d'Armes 2, au 3me étage, a droite. 17074

Logements de 2 et 3 pièces, au soleil, à louer de suite et fin Avril. — S'adresser rue de la Charrière 22, au 1er étage, à droite. 17221

A louer, pour le 30 Avril 1933, pignon de 2 chambres, cuisine et dépendances. — S'adr. rue Ph.-H. Matthey 2, au 2me étage. 19190

A louer, pour le 30 Avril 1933, 1er étage, 3 chambres — S'ad. rue du 1er Mars 14A, au 3me étage. 17318

Chambre non meublée, à louer, bien au soleil, centrée et indépendante, conviendrait aussi a l'usage de bureau ou pour entrepôt. 17288
S'ad. au bur. de l'«Impartial»

Jolie petite chambre meublée, très propre et au soleil, est a louer de suite. — S'adr. rue de l'Industrie 23, au 4me étage. 17079

Chambre. Belle grande chambre indépendante, non meublée, à louer. — S'adr. rue Daniel-JeanRichard 25, au 1er étage. 17191

A vendre, belle salle a manger, noyer ciré, divan moquette, 2 fauteuils coin de feu, sellette, lustre, rideaux 2 fenêtres, coiffeuse jeune fille, excellent gramophone avec disques, petite table, chaise, luge enfant, skis homme, le tout en parfait état. Bas prix. — S'ad. rue de la République 5, au 3me étage, à gauche. 17320

A vendre, faute d'emploi, bel accordéon. 17354
S'ad. au bur. de l'«Impartial»

Poussette landau, en bon état modèle bas, avec lugeons, à vendre a bas prix. - S'adresser rue du Progrès 47, au 1er étage. 17397

A vendre, 1 bon potager, 3 trous et bouilloire, brûlant tous combustibles — S'adr rue Fritz-Courvoisier 13, au 1er étage. 17317

A vendre un berceau avec matelas, fr. 25.—. Un service de lavabo, fr. 15.—. 17323
S'ad. au bur. de l'«Impartial»

Radio. A vendre, pour cause de double emploi, un poste marque «Grosley» américain, 5 lampes superhet., haut-parleur dynamique, modèle 1932-1933 récent, courant alternauf 220 v. — S'ad. rue de la République 11, au 3me étage, à gauche, l'après-midi. 17309

Poussette de poupée d'occasion, en bon état, est demandée. — S'adr. rue Numa-Droz 39, au 2me étage. 17351

On demande à acheter, 1 bureau américain en parfait état, petit modèle de préférence. — Offres sous chiffre **A. N. 17187.** au bureau de l'IMPARTIAL. 17187

On demande à acheter 1 accordéon, 8 a 12 basses — S'adresser rue du Nord 165, au 1er étage, a droite. 17073

Orchestre

de danse, 3 ou 4 musiciens, est demandé pour le 24 décembre et les fêtes de l'An. — Faire offres détaillées, sous chiffre **P. G. 17247** au bureau de l'IMPARTIAL. 17247

Concierge

On offre logement de 3 pièces, contre travaux de concierge. - Adresser offres avec indications des références, sous chiffre **A. H. 16898,** au bureau de l'IMPARTIAL 16898

Graveur

Ouvrier capable, pouvant mettre la main à tout, **est demandé.** Faire offres, avec prétentions, sous chiffre **G. O. 17428,** au bureau de l'IMPARTIAL. 17428

A louer

pour le 30 avril 1933, le 3me étage, composé de 3 grandes chambres, au soleil, vue splendide, cuisine et dépendances, rue des Tilleuls 7, près du Parc du Petit Chateau. Prix modéré. — S'adr. au 1er étage, à droite. 17384

A louer

pour le 30 avril 1933

Manège 17, 1er étage de 3 pièces et cuisine, frs 60.— par mois.

Manège 21, 3me étage de 2 pièces et cuisine, frs 50.— par mois.

Grenier 23, rez-de-chaussée de 2 pièces et cuisine, frs 50 par mois.

S'adresser à M. W. Rodé, rue Numa-Droz 2, tél. 22.736. 17194

Milieu rue Léopold-Robert

Libres: 2me étage de 6-8 pièces ou en 2 logis; convient pour commerce, bureaux; et 3me étage de 3 pièces. **Grosse réduction de loyer.** Emplacement unique. - Voir M. **H. Rosset,** rue Léopold-Robert 22. 16426

A louer

pour le 30 Avril 1933

Léopold-Robert 58 1er ét. 4 ch. corr. cuis. ch. de b. dép. 17140

Léopold-Robert 58b 4me ét. 2 ch. corr. cuis. dep. 17141

Léopold Robert 58b 1 magasin avec arrière-magasin. 17142

Parc 7 1er ét. 4 ch. corr. bt. de corr. éclairé, cuis. et dép 17143

Parc 5 rez de ch. 3 ch. corr. cuis. dép. 17144

Parc 149 rez de ch. 3 ch. corr. cuis. ch. de b. chauff cent. dep. 17145

Parc 23 pignon, 3 pièces à l'usage de petit atelier. 17146

Parc 101 rez de ch. 3 ch. corr cuis. ch. de b, chauff cent. dép. 17147

Parc 88 1er ét. 3 ch. corr. cuis. dép. 17148

Parc 136 rez de ch. 2 ch. corr. cuis. ch. de b. chauff cent. concierge. 17149

Parc 7 sous-sol 2 ch. cuis. dép 17150

Parc 99 3me ét. 2 ch corr. bt. de corr. éclairé, cuis. dép. 17151

Parc 70 pignon 2 ch. corr. cuis dép. 17152

Paix 61 2me ét. 4 ch. corr. cuis. dép. chauff. cent. 17153

Numa Droz 171 rez de ch. 4 ch. corr. cuis. ch. de b. chauff. cent. dép, 17154

Numa-Droz 171 2me ét. 4 ch. corr. cuis. ch. de b. dép. chauff. cent. 17155

Numa Droz 156 3me ét. 3 ch.. corr. cuis. dép. 17156

Numa-Droz 171 1er ét. 3 ch. corr. cuis. ch. de b. dép chauff. cent. 17157

Numa-Droz 147 1er ét. 3 ch, corr. cuis. ch. de b. chauff. cent. dép. 17158

Numa-Droz 156 rez de ch. inf. 3 ch. corr. cuis. dép. 17159

Numa Droz 124 rez de ch. 3 ch corr. cuis, dép. 17160

Numa Droz 121 2me ét. 3. ch. corr. cuis. dép. 17161

Numa-Droz 149 1er ét. 3 ch. corr. cuis. ch. de b chauff. cent. 17162

Numa Droz 123 3me ét. 3 ch. corr. cuis. dép. 17163

Numa Droz 49 1er ét. 3 ch. corr. cuis. dép. 17164

Champs 19 2me ét. 3 ch. corr. cuis. dép. 17165

Champs 19 1er ét. 2 ch. corr. cuis. dép. 17166

Jacob Brandt 83 rez de ch. 2 ch. corr. cuis. dép 17167

Jacob-Brandt 79 rez de ch. 2 ch. corr. cuis. alcôve, dép. 17168

Jacob Brandt 80 1er ét. 3 ch. corr. cuis. alcôve, ch de b. dép 17169

Crétêts 96 1er ét. 4 ch. corr. ch. de b. inst. ch. de bonne, dép. chauff. cent. 17170

D. P.-Bourquin 15 1er ét. 3 ch. corr. cuis. ch. de b. dép. 17171

D.-P. Bourquin 15 2me ét. 3 ch. corr. cuis. ch. de b. dép. 17172

D.-P.-Bourquin 13 1er ét. 3 ch bout de corr. éclairé, corr. cuis. ch. de b. 17173

D.-P.-Bourquin 13 3me ét. 2 ch. bout de corr éclairé. ch. de b. dép. 17174

D.-P. Bourquin 19 s.-sol 2 ch. alcôve écl. corr. cuis. chauff. cent. 17175

Général-Dufour 4 1er ét. 4 ch. corr. cuis. jardin. 17176

Collège 20a rez de ch. et 1er ét. de 3 ch. Conviendrait pour peintre ou entrepreneur 17177

Fritz-Courvoisier 29a 1er ét. 3 ch. bt. de corr. ecl, corr. cuis. 17178

Winkelried 25 2me ét. 3 ch. cuis. dép. 17179

Grenier 26 rez de ch. 3 ch. cuis dép. 17180

Jaquet-Droz 11 1er ét. 3 ch. cuis. dép. 17181

Industrie 23 3me ét. 3 ch. alcôve cuis. dép. 17182

Collège 10 1er ét. 3 ch. alcôve. cuis. dép. 17183

Charrière 50 1er ét. 2 ch. corr cuis. dép. 17184

Léopold Robert 12 3me ét. 2 ch. cuis. dép. 17185

S'adr. à M. **A. Jeanmonod,** gérant. rue du Parc 23.

Rare occasion!

Chambre à coucher en acajou poli, avec marqueterie grand luxe, ayant coûté 3000 fr., cédée **1200** fr., avec lit de 140 cm. de large, matelas crin blanc; armoire a glace, 3 portes bombées, coiffeuse, table de nuit, 2 chaises. En plus, à vendre bibliothèque, divan turc avec belle jetée moquette; fauteuil club, divan moquette, etc. — S'adr. à M **A. Lelienberg, rue du Grenier 14.** Téléphone **23.047.** 17235

Baux à loyer. Imprimerie Courvoisier

A louer

pour époque à convenir:

A.-M. Piaget 45, sous-sol vent, de 3 pièces corridor et cuisine. 16974

1er Mars 11, 1er étage, 3 pièces, cuisine, remis à neuf. 16975

1er Mars 11a, 1er étage, 3 pièces et cuisine. 16976

Bel-Air 8, 2me étage bise, de 3 pièces, cuisine. 16977

A.-M. Piaget 19, rez-de-chaussée de 3 pièces, corridor, alcôve éclairée, cuisine. 16978

Progrès 97, Pignon de 2 pièces et cuisine. 16979

Pour le 30 avril 1933

Crêt 14, 2me étage bise, 3 pièces, corridor, cuisine. 16980

Serre 77, 1er étage de 3 pièces, corridor, cuisine 16981

Progrès 9, 2me étage de 2 pièces et cuisine. 16982

Numa-Droz 96, appartements de 3 pièces, corridor, alcôve éclairée, cuisine. 16983

Progrès 91, rez-de-chaussée, 3 pièces, corridor, cuisine, alcôve éclairée. 16984

A.-M.-Piaget 45, pignon de 3 pièces, corridor, cuisine. 16985

S'adr. à M. **Ern. Henrioud,** gérant, rue de la Paix 33.

A louer

pour le 30 Avril 1933

Paix 13, rez-de-chaussée ouest, de 4 chambres, vestibule, cuisine, dépendances. 16867

Balance 10, 2me étage Sud, de 3 chambres, cuisine, corridor, dépendances. 16868

Serre 7, 1er étage de 5 chambres, 2 cuisines et toutes dépendances. 16869

Fleurs 12, rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine et dépendances. 16870

Locle 17, 2me étage de 3 chambres, cuisine, corridor, balcon, chauffage central, chambre de bains installée et toutes dépendances. 16871

Fritz-Courvoisier 36a, 2me étage ouest, de 3 chambres, cuisine et dépendances. 16872

Fleurs 13, 1er étage Est, de 3 chambres, cuisine, corridor, dépendances. 16873

S'adr. à M. **René Bolliger,** gérant, rue Fritz Courvoisier 9.

A louer

pour le 30 avril 1933, **rue Numa Droz 117,** bel appartement de 6 chambres, corr., cuis., chauff. cent., ch. de bains. — S'adresser a M. **A. Jeanmonod,** gérant, rue du Parc 23. 17110

A louer

pour le 30 avril 1933, **Combettes 17,** 2me ét. de 3 ch., corr., cuis,, dép., ainsi qu'une baraque a l'usage de poulailler, et parcelle de terrain. 17112
S'adresser à M. **A. Jeanmonod,** gérant, rue du Parc 23.

Avis

aux automobilistes ne roulant pas.

A louer grand **garage** a prix modeste. — S'adresser à M. **E. Dursteler-Ledermann,** Crétets 89. Téléphone 21.582 17311

Avendre

beaux buffets de service, noyer poli, **220** fr.; 1 chambre a manger, avec chaises de cuir, **350** fr.; 1 joli salon bleu, 6 pièces, **270** fr.; 1 lavabo marbre et glace, **120** fr.. etc. — S'adr. a M. **A. Leitenberg, rue du Grenier 14.** — Téléphone **23 047.** 17234

Tonnes à vidange

en parfait état d'entretien, **sont demandées à acheter,** contenance minimum 1000 litres. - Offres écrites sous chiffre **P 2874 Le,** à **Publicitas, Le Locle.** P-2874 Le 17324

On demande à acheter un

traîneau

d'occasion, en bon état — Faire offres, avec prix à M. **Paul Beuret,** secrétaire communal, **Bémont.** 17340

Cher Monsieur Zahn, dit FOP, vous qui aimez beaucoup les enfants et savez de si belles histoires...

Ah! je te vois venir, mon garçon; tu aimerais que j'écrivisse quelque chose pour tes petits amis, les amateurs de chocolat Cailler.

Vous l'avez deviné, Monsieur Zahn. Un récit captivant, illustré par les timbres N.P.C.K., ce serait double plaisir pour les collectionneurs.

Ton idée me plaît, cher FOP, aussi vais-je conter, pour toi et tous les jeunes, les merveilleuses aventures du «Chamois Corne-d'Argent».

Cette nouvelle (et 24 autres, inédites aussi) se trouvera dans «Les jolis contes N.P.C.K.», en vente à fr. 1.75 l'album chez votre fournisseur de chocolat ou directement chez NESTLÉ (TIMBRES N.P.C.K.), VEVEY.

Cailler

F20 Copyright JH 30153 D 17366

Flanellettes

unies, rayées et à fleurettes, pour **lingerie** et **pyjamas,** à

1.70 1.50 1.20 0.85

Flanelles

coton molletonnées qualités solides, superbes dessins pour chemises messieurs, a

1.90 1.70 1.50

Veloutines

jolies impressions pour **robes** et **peignoirs.**

Comptoir des Tissus

Rue de la Serre 22
1er étage 17319

Pour les taxis

adressez-vous au

Sporting - Garage

Téléphone 21 823. Voiture conduite intérieure, grand luxe, toit découvrable. Prix avantageux.

MAISON

On cherche à acheter une maison locative en bon état. — Faire offres détaillées, avec prix, sous chiffre **M. J. 17466,** au bureau de l'IMPARTIAL. 17466

Enchère d'immeuble

(Première vente)

Le **vendredi 18 novembre 1932, à 14 heures,** dans la salle d'audience des Prud'hommes, rue Léopold-Robert 3, à La Chaux-de-Fonds, l'Office soussigné procédera à la vente de l'immeuble ci-après désigné appartenant à Dlle RAAS, Yvonne et sa sœur Dame MANDEL-RAAS, Rolande, à La Chaux-de-Fonds, savoir:

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Art. 5995 pl. fol. 2, Nos 309, 310 et 311, rue de la Ronde, bâtiment, dépendances de 190 m2.

Estimation cadastrale	Fr.	42.000.—
Assurance incendie	Fr.	37.000.—
plus 50 % d'assurance supplémentaire		
Estimation officielle	Fr.	33.000.—
Estimation du revenu	Fr.	4.200.—

Cet immeuble, avec boucherie, magasin et appartement, porte le No 10-b de la rue de la Balance.

Pour les conditions de cette vente, s'adresser à l'Office soussigné.

La Chaux-de-Fonds, le 7 novembre 1932. P 3977 C 17406

OFFICE DES POURSUITES:
Le Préposé.
A. CHOPARD.

Enchères d'immeuble

1re vente

Le **vendredi 18 Novembre, dès 14 heures,** à l'Hôtel Judiciaire, rue Léopold-Robert 3, l'Office soussigné procédera, à la vente de l'immeuble et de ses accessoires dépendant de la masse en faillite de **Ernest Dorer,** et désignés comme suit:

Cadastre de La Chaux-de-Fonds, **Article 4248,** Bel-Air bâtiments, dépendances, jardin de 3263 mètres carrés.

Le bâtiment principal sis sur cet article est exploité sous le nom de «Restaurant de Bel-Air». Il comprend le café et logement au rez-de-chaussée, une grande salle au 1er étage et des chambres au 2me étage. Est attenant à ce bâtiment, un grand jardin ombragé, avec pavillon de musique et différentes autres dépendances, le tout estimé au cadastre fr. 80 000.—.

Assurance du bâtiment: fr. 108.300.— plus 50 %.

Sont compris dans la vente, tout le matériel et l'agencement nécessaires à l'exploitation d'un café-restaurant, soit: tables, chaises, services, vaisselle, lingerie, 1 grand potager avec batterie de cuisine, meubles de jardin, etc., etc.

Estimation officielle de l'immeuble et des accessoires 70.000 fr.

Les conditions de la vente, l'état des charges et l'inventaire détaillé des accessoires peuvent être consultés à l'Office.

La Chaux-de-Fonds, le 7 novembre 1932. 17407

OFFICE DES FAILLITES:
Le Préposé: **A. Chopard.**

Grand bureau

ministre, 2 places, est **à vendre** à de bonnes conditions. 6039
S'adr. au bur. de l'«Impartial»

DARRE

branches de sapin, pour couverture de jardins, 10 ct. la branche.
A. Beck, fleuriste, Gare C. F. F.

2me Feuille L'IMPARTIAL 2me Feuille

Ligue cantonale contre la Tuberculose

Les délégués des organisations antituberculeuses se sont réunis, le 29 septembre dernier, en assemblée générale et se sont occupés des questions suivantes dont nous donnons un bref résumé:

1. Mortalité. — En 1931, on note 141 décès par tuberculose dans le canton, soit 4 de plus que l'année dernière, ce qui donne un taux de mortalité de 11,0 pour 10,000 habitants, chiffre un peu supérieur à celui de 1930 (10,7). C'est dans le district de la Chaux-de-Fonds que le taux de la mortalité est le plus bas: 9,3 contre 11,7 pour le district de Neuchâtel; pour la Suisse 12,5.

2. Législation. — La loi sur la lutte contre la tuberculose exige des médecins la notification des cas présentant un danger pour autrui. Les déclarations, dont le nombre s'est élevé à 50 en 1931 sont adressées directement au médecin cantonal qui prend, avec le médecin traitant et les organisations antituberculeuses, les mesures prophylactiques nécessaires; celles-ci consistent essentiellement dans le placement des malades dans des établissements curatifs, dans l'éloignement d'enfants menacés par la contagion, dans des mesures de désinfection et d'une façon générale par la remise de malades à la surveillance des ligues.

La loi attachant une grande importance à la prophylaxie scolaire, toutes les écoles ont été placées sous une surveillance médicale qui a spécialement pour objet le dépistage de cas de tuberculose. Le dépouillement des rapports des médecins scolaires a fait constater la présence, dans les écoles du canton, de 21 cas de tuberculose pulmonaire, de 22 cas de tuberculose osseuse et glandulaire et de 249 cas suspects. Les malades qui n'étaient pas suivis ont été renvoyés aux médecins de la famille ou aux ligues pour les mesures à prendre.

3. Activité des ligues de district. — 827 personnes ont eu recours aux conseils donnés par les médecins ou les infirmières- visiteuses. Ces dernières ont fait 17.112 visites et ont secouru 960 familles ; enfin 571 malades ont été placés dans des établissements préventifs ou curatifs. Les dépenses résultant de toutes ces interventions se sont élevées à fr. 195,665.— soit fr. 1,58 par habitant. Une part importante de ces dépenses est compensée par les recettes provenant de subventions, de dons et de remboursements de frais de séjour par la bienfaisance publique et privée. Ainsi la subvention de la Confédération pour les ligues s'est élevée pour 1931 à fr. 40,291.—.

4. Sanatorium neuchâtelois Beau-Site à Leysin. — Pendant l'exercice 1931, 238 malades ont séjourné à Beau-Site ; la présence journalière des pensionnaires ne s'est guère écartée de la centaine, et la durée moyenne de la cure a été de dix mois. La marche de l'établissement a été normale et le Comité a pu faire face à toutes ses obligations, mais il ne constate pas sans appréhension, la diminution des dons et des recettes des capitaux.

5. Progrès réalisés et programme d'action. — Le taux de la mortalité par tuberculose restant stationnaire depuis trois ans, on peut se demander si la courbe décroissante des décès est arrêtée. Parmi les nombreux moyens thérapeutiques mis en oeuvre, il n'en est point de nouveaux et aucun d'entre eux ne possède d'action spécifique, de sorte que la base du traitement reste la cure diétético-hygiénique telle qu'elle est pratiquée dans nos établissements spéciaux qui sont placés dans des conditions climatériques permettant de pratiquer avec le plus de succès possible, la cure en plein air. Mais la thérapeutique est devenue plus active dans ces établissements, grâce à l'introduction de la collapsothérapie dont la statistique générale souligne les bons résultats; il est évident que ceux-ci deviendront plus nombreux encore lorsqu'on arrivera, grâce à la radiographie à déceler la tuberculose tout à fait à son début. C'est pendant cette période initiale et muette qui ne provoque encore aucun symptôme, que les lésions peuvent être arrêtées le plus facilement et lorsqu'on arrivera à traiter tous les cas du début, on constatera certainement une nouvelle chute de la morbidité et de la mortalité.

Rappelons que dans l'armée suisse, on fait passer depuis peu, toutes les recrues à l'écran et qu'on a ainsi dépisté bien des cas de tuberculose ignorés du patient. Bien que les observations soient encore trop récentes et trop peu nombreuses pour formuler des conclusions précises on a néanmoins constaté que dans les divisions de l'armée où la radiographie est pratiquée systématiquement, il n'est mort qu'un malade sur 10,000 hommes, tandis que dans les autres divisions où les recrues ne sont pas radioscopées, le taux de la mortalité est représenté par le chiffre 12. Aussi ce procédé d'investigation prend-il toujours plus d'importance pour fixer le diagnostic de la tuberculose débutante; associé aux nouveaux examens sérologiques du sang ; il permet d'arriver à des précisions que l'auscultation seule ne peut déceler.

Instantanés des élections allemandes

Médecins et infirmières d'un hôpital berlinois déposant leur bulletin dans l'urne de la section de vote installée dans l'hôpital.

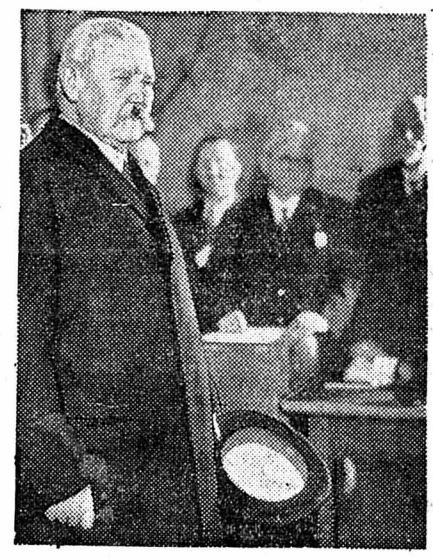

Le maréchal Hindenburg, président du Reich, photographié au bureau de vote. à côté de l'urne.

Chez nos voisins bernois

Introduction de nouvelles industries

Dans une de ses dernières séances consacrées à l'étude des questions économiques d'une actualité brûlante, le gouvernement du canton de Berne s'est occupé de la question de l'introduction de nouvelles industries. On sait qu'une commission d'experts et un office central avaient été chargés d'étudier spécialement ce problème. Au 1er octobre 1932, l'Office central avait reçu déjà environ 300 propositions et suggestions, parmi lesquelles se trouvaient nombre de projets parfaitement réalisables. L'un d'eux concernait une fabrique spécialisée dans le Nord du Jura, qui se trouvait dans une situation extrêmement critique. Il lui manquait avant tout les fonds nécessaires au maintien de l'exploitation. L'office étudia plusieurs possibilités d'assainissement et, après de longues négociations, le but visé fut atteint. La fabrique, qui occupe 40 ouvriers, a pu continuer son exploitation. Autre exemple : Trois jeunes gens ont entrepris la fabrication d'articles de bijouterie dans une commune jurassienne. Il leur manque les ressources nécessaires pour fabriquer en grand. L'office leur procure un bailleur de fonds, et maintenant, l'entreprise marche bien.

Une autre proposition avait trait à la mise en valeur d'un nouvel outil. On cherchait une maison qui s'occuperait de la fabrication et de la vente. L'office soumit l'affaire à plusieurs intéressés, et une entreprise du Seeland se décida finalement à s'en charger. Le spécimen confectionné récemment donne satisfaction. Même dans les mauvaises conditions économiques actuelles, on compte atteindre un chiffre d'affaires de 100,000 francs par an. Autre exemple encore. Un petit artisan cherchait à vendre le brevet d'un instrument spécial. Toutes les données mises à disposition consistaient en une petite feuille de papier, avec le dessin de l'instrument. Ayant trouvé l'idée bonne, l'office s'occupa de la chose. Après avoir essuyé les refus de six maisons, il trouva une entreprise importante qui donna suite à la proposition.

L'Office a reçu également des propositions ayant pour objet les articles suivants : bois artificiel, cuir synthétique, machines à calculer, à additionner et autres machines de bureau, appareils de radio et leurs éléments, tablettes de yass (!), aiguilles et plaques de gramophones, appareils de dosage, compteurs de vitesse, altimètres, sacs hygiéniques en papier, appareils de chimique et de physique, caisses enregistreuses, dispositifs pour films, fermetures de sûreté, machines à écrire, sirops désinfectants, articles de pêche, etc., etc. L'office constate enfin qu'on accepte volontiers son intervention, mais qu'on tient ensuite à négocier en toute indépendance, c'est-à-dire sans sa collaboration et à son insu.

Chronique neuchâteloise

Appel en faveur des chômeurs du canton

Le Comité cantonal d'entr'aide aux chômeurs nous prie d'insérer les lignes suivantes :

La crise qui sévit dans le canton de Neuchâtel avec une rare intensité, depuis plus de trois ans, a réduit au chômage un nombre considérable de travailleurs, qui subissent non seulement les effets démoralisants d'une inactivité prolongée, mais encore une diminution de ressources très importante. La plupart des ouvriers privés de travail ont de lourdes charges de famille et ce n'est pas sans une vive anxiété que tous ces citoyens, conscients de leurs devoirs et de leurs responsabilités, consultent l'horizon où apparaît déjà l'hiver au cours duquel la presque totalité des travaux de secours, organisés par l'Etat et par les communes, devront être interrompus.

Malgré les mesures spéciales prises par les pouvoirs publics, qui vouent une attention toute particulière à l'importante question de la lutte contre le chômage, il n'est pas possible de faire bénéficier des actions de secours officielles tous les chômeurs du canton. Il ne faut pas oublier, en effet, que plusieurs de ceux-ci ne sont pas assurés contre le chômage parce qu'ils ne remplissent pas les conditions fixées par la législation sur la matière.

Mais au moment où les jours sombres et froids ont succédé aux belles journées d'été, où, contre toute attente, aucune reprise sérieuse et indicative ne s'est manifestée dans l'industrie, pouvant donner quelque espoir dans une amélioration prochaine, n'est-il pas de la plus élémentaire solidarité de songer à l'existence des nombreuses victimes de cette crise économique générale et persistante ? Elle plonge, en se prolongeant, dans une misère toujours plus profonde ceux qui, malgré les restrictions consenties, sont incapables de régler toutes leurs dépenses de ménage; celles-ci sont encore augmentées au début de l'hiver par l'approvisionnement en combustibles, l'achat de vêtements chauds, etc.

Toutes ces raisons permettent certainement de prévoir que le Comité cantonal d'entr'aide aux chômeurs recevra, pendant les mois qui vont suivre, de nombreuses demandes de secours, auxquelles il ne pourra répondre favorablement que s'il rencontre l'appui nécessaire de toute la population.

Evidemment les temps sont durs; certaines catégories de salariés devront subir, tôt ou tard, des baisses de traitements et ne pourront peut-être plus collaborer, dans la même mesure que jusqu'ici, à cette oeuvre de secours si utile; mais les besoins sont grands et le Comité cantonal adresse un pressant appel à tous ceux qui ont encore le bonheur d'avoir une occupation régulière, ou de ne pas être atteint par le chômage, pour qu'ils viennent en aide à leurs compatriotes moins favorisés. Leurs dons, si modestes soient-ils, seront toujours reçus avec reconnaissance; ils peuvent être versés au compte de chèques postaux IV. 1741, à Neuchâtel, ou à la Banque cantonale sur le compte courant du Comité cantonal.

Nous rappelons que les dons sont répartis, après enquête, par un comité dans lequel sont représentées les associations suivantes : Société des magistrats et fonctionnaires de l'Etat, Société pédagogique neuchâteloise, Société des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur, Société des employés et fonctionnaires cantonaux de police, Société neuchâteloise des cantonniers.

Trois villes algériennes

Alger la Blanche. — Oran l'Active. — Constantine la Superbe.

(Correspondance particulière de l'«Impartial»)

(Suite et fin)

Curieux, vous descendrez dans la vieille ville qui a conservé son charme à la fois sale et pittoresque, vous vous arrêterez à l'étal de quelque marchand ou l'échoppe de quelque corroyeur travaillant des cuirs qu'un tanneur indigène, dont les cuves en bordure du ravin ont tout à l'heure frappé vos regards, lui aura livrées le matin même.

Vous passerez rapidement dans la rue des boucheries, où aucun frigidaire ne soustrait les viandes à l'action du soleil et des mouches, vous frôlerez de noirs fantômes qui sont des femmes et des burnous multicolores jetés sur les épaules de montagnards élancés et robustes.

Et si le sort veut que vous visitiez la ville un samedi, vous jouirez à la fin de votre promenade du pittoresque spectacle des quartiers juifs où les femmes en atours de fête, parées comme des châsses, drapées dans des châles aux vives couleurs, la taille enserrée dans un corselet qui soutient une ample et longue jupe de soie unicolore, le chef orné d'une sorte de petit chapeau pointu en velours noir incliné sur l'oreille, les cheveux cachés par un foulard bariolé, rutilantes sous une volumineuse avalanche de bijoux, se promènent ou se prélassent sur le seuil des portes, rendant des points aux cigognes par l'exubérance bruyante de leur babil.

Revenant aux squares de la Brèche vous y admirerez quelques vestiges romains et tout pareillement les édifices modernes ainsi que l'agglomération urbaine édifiés par la France qui, à seize siècles de distance, a renouvelé peut-on dire sur le rocher de Cirta le chef-d'oeuvre de Constantin.

Une rampe toute proche conduisant à la vieille Kasbah vous donnera l'occasion d'embrasser d'un coup d'oeil les hauts plateaux d'alentour, palette polychrome où le vert des rares oasis se marie à l'or des blés, au gris des oliviers, au brun rouge des terres labourées.

Et si la nuit venue, avide de sensations, il vous plaît d'entreprendre au clair de lune la promenade des gorges, vous aurez alors un spectacle dantesque que rien ne pourra plus jamais bannir de votre mémoire.

Cependant que toute blanche, inaccessible au haut de son rocher noir, se confondant avec la voûte du ciel, Constantine drapée dans sa superbe vous apparaît ethérée et lointaine.

Paul LEUBA.

De belles dents blanches

embellisent et rendent attrayant tout visage. On obtient, bien souvent après un seul brossage, un éclat merveilleux d'ivoire poli (aussi sur les parties latérales) grâceà la pâte dentifrice Chlorodont. Faites encore aujourd'hui un essai avec un petit tube à fr. 1.—, grand tube fr. 1.80. En vente partout. Pour obtenir un échantillon gratuit, adressez cette annonce collée sur carte postale à O. Schroeder, Dépt. Laboratoire Léo, Genève. 25. JH 8172 x 17433

LES CORS DISPARAISSENT

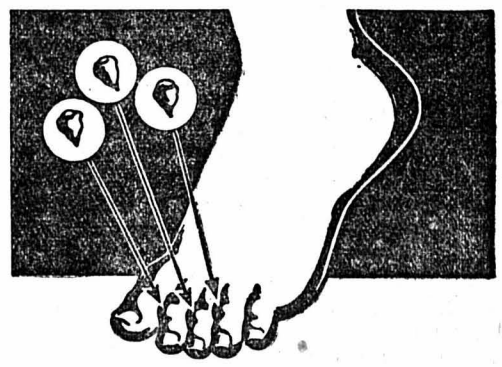

Après ce bain laiteux d'oxygène

Pour s'en débarrasser sans douleur ni danger, ajoutez des Saltrates Rodell à de l'eau jusqu'à ce qu'elle ait l'apparence du lait. Quand vous plongez vos pieds dans ce bain laiteux, les cors sont amollis à tel point que vous pouvez les extirper sans douleur, en entier et avec leur racine. L'enflure diminue et vous pouvez marcher tout le jour ou danser toute une nuit avec aisance. Les Saltrates Rodell sont recommandés et vendus partout par les Pharmaciens et les Droguistes à un prix insignifiant.

Uhlmann Eyraud S. A. Agents Généraux pour la Suisse, Genève

JH 30002 D 17086

Montrez simplement le nom de la station désirée,

montrez-le en amenant l'index vis-à-vis de ce nom et le

TELEFUNKEN 650

fera le reste automatiquement.

L'auto-sélecteur isole nettement la station désirée, son triple dispositif protecteur éloigne les parasites, son régulateur de champ magnétique amène toutes les stations à la même intensité d'audition et supprime radicalement le fading.

Rendez-vous compte de la sonorité de ce super-hétérodyne combiné à un haut-parleur spécial et appréciez les avantages de son régulateur de puissance monté sur basse-fréquence.

TELEFUNKEN

ZURICH Stampfenbachstr. 12-14.

LAUSANNE Rue Neuve 3.

JH 30506 z 17240

Vendre des qualités irréprochables à des prix réellement bas, voilà notre principe !

Voyez nos étalages

Tissus pour manteaux
pure laine, largeur 140 cm
5.25 6.90 8.50

Diagonale Cotfland
9.50 11.– 12.50

Peluche et Astrakan
10.– 15.– 19.–

Nouveautés pour Robes
2.90 3.75 4.50 6.–

Velours uni et à dessin
1.20 1.75 2.50 5.50

Doublure pr. manteau
Crêpe de Chine et mi-soie
1.85 2.50 3.90 5.50

Rayon spécial

Confections pr. hommes

Complets	35.–	45.–	55.–
Complets chics	59.–	75.–	80.–
Pardessus	28.–	35.–	46.–
Manteaux chics	65.–	85.–	95.–
Pantalons drap	11.50	15.–	19.–
Chemises 2 cols	4.–	6.50	9.50

Grand choix en 17452
Pullovers Gilets
Camisoles et Caleçons
1.90 2.75 4.50 6.–

Au Bon Génie, Rue Léopold-Robert 36

Un cours de broderie au crochet national

commencera le **Mercredi 16 Novembre,** au **Collège Primaire de La Chaux-de-Fonds.** Prix du cours, Frs. 8.—. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au magasin de la **REINE BERTHE. Rue Neuve 8.** 17395

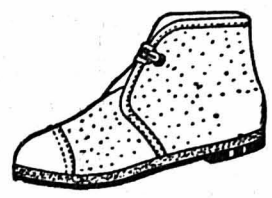

Pour le froid

Pantoufles

Dames

Pantoufles	de chambre	No 36-42 fr.	1.75
Pantoufles	feutre couleur, semelles cuir, article réclame, No 36-42	fr.	2.90
Pantoufles	à revers, contreforts et chiquet, No 36 42	fr.	3.90
Feutre	gris à lacets ou à boucles, semelles feutre et cuir, No 36-43	fr.	5.90

Messieurs

Pantoufles	de chambre 17357	No 40 46 fr.	2.50
Confortable	article réclame	No 40-47 fr.	3.50
Feutre	gris, 1 boucle, semelles feutre et cuir, No 40-47	fr.	7.90

kurth

Que la musique laisse à désirer, cela importe peu. Pourvu que l'on puisse offrir une pastille « PIX » à sa dulcinée. « PIX » d'un goût exquis purifie l'haleine et prévient les maux de gorge. — Dans les pharmacies, drogueries et à la droguerie VIESEL. 17471

Cordonnerie de l'Ouest
Rue Léopold-Robert 9-a, La Chaux-de-Fonds

Nouveau Tarif

	Hommes	Dames
Ressemelages cousus	3.75	2.75
Talonnages	1.20	1.—
Ressemelages snow-boots	2.50	2.20

17352

Un directeur général, **nommé par la convention** passée entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle dirigera nos technicums montagnards. Ce sera le seul fonctionnaire du canton qui soit inamovible! 17481

Pour faire disparaître cette anomalie

signez le referendum !

L'IMPARTIAL. — Prix du numéro 10 cent.

Dans nos cinémas, ce soir pour la dernière fois

APOLLO
L'admirable couple de vedettes
LILIAN HARVEY et WILLY FRITSCH
dans une ravissante comédie gaie
Le Grain de Beauté

SCALA-SONORE-PARLANT
ARIANE Jeune Fille Russe
Film parlé français tiré du roman de **Claude ANET**
interprété par:
Gaby Morlay et Victor Francen

CAPITOLE-SONORE-PARLANT
L'ENFANT DU MIRACLE
Entièrement parlé français — Deux heures de rire
avec 17490
BLANCHE MONTEL et ARMAND BERNARD

FEUILLETON DE *L'IMPARTIAL* 10

Le Secret de Maat-Ka-Ra

PAR

Edouard AUJAY

Le visiteur de M. Cornuet n'était autre, on l'aura deviné, que Karl Bauer, l'étudiant envoyé de Berlin par le professeur Recknagel.

Mais peut-être convient-il de jeter quelque lumière sur les actions des deux jeunes chimistes que nous avons laissés en conférence devant le papyrus et les expériences du professeur Recknagel, le jour même de l'arrivée du jeune Allemand, et de montrer comment le hasard s'était plu à intervenir dans le jeu.

Fidèle à la consigne qu'il avait reçue, tant de Recknagel que de Hiermann, Karl Bauer s'efforçait de présenter les recherches de son maître sous le seul angle de la curiosité scientifique, ce qui, soit dit en passant, ne laissait pas d'intriguer fort Bernard de Courville.

D'ailleurs, l'Allemand se montrait réticent, et si maladroitement que le fiancé de Simone Cornuet en conçut des doutes.

Enfin, il n'y tint plus.

— Et le texte révélé par le professeur Recknagel, demanda-t-il, que vous a-t-il appris?

— Oh ! rien d'extraordinaire... Il semble que ce soit une révélation banale sur... heu... le moyen qu'aurait eu une pharaonne... de procurer de l'or à ses peuples...

Puis, très vite :

— Naturellement, nous n'attachons aucune importance au texte lui-même.

— Naturellement, conclut Courville.

Voyons, résumons-nous :

Karl Bauer obtempéra et indiqua les grandes lignes des travaux déjà accomplis par Recknagel.

— A mon avis, dit alors le jeune Français, nous n'avons plus qu'un moyen de parvenir à trouver le réactif « ad hoc », gratter le papyrus sur une faible surface et analyser la poussière.

— Mais, ce moyen, nous l'avions aussi et le docteur Hiermann s'y est opposé.

— Pourquoi donc ?

— Parce que nous risquions ainsi de supprimer une importante figurine de l'écriture...

Le doute, alors se précisa dans l'esprit de Courville, et il lança une pointe :

— Ne me disiez-vous pas que le texte lui-même ne vous intéressait pas ? Qu'importe, alors, qu'en détruisant une figurine, vous mutiliez ce texte !

Karl Bauer dissimula mal une grimace de dépit.

— C'est vrai... S'il faut en arriver là!

— Eh bien dit Courville en se levant, venez demain matin, un peu avant le cours... Nous verrons le professeur Bringuier qui décidera lui-même...

Puis, il se dirigea, le rouleau de papyrus à la main, vers une armoire, dans l'intention de l'enfermer.

L'Allemand eut une nouvelle réaction et c'est presque courant qu'il franchit les quelques pas qui le séparaient de l'armoire :

— Permettez !... Permettez.. dit-il.

— Mais...

— C'est que, pardonnez-moi, j'ai reçu l'ordre de ne point me séparer du document.

Fallait-il rire ou se fâcher ?

Bernard Courville adopta une troisième solution : il rendit simplement le papyrus à son possesseur, mais il jura d'élucider le mystère.

— Soit, dit-il. Je vous assure pourtant que, dans cette armoire, le papyrus ne courait aucun danger.

L'Allemand ne répondit pas et glissa le rouleau dans un étui de carton, pendant que le fiancé de Simone Cornuet échangeait sa blouse de laboratoire contre un veston de ville.

Les deux jeunes chimistes firent ensemble quelques pas dans les jardins de l'Observatoire, en devisant banalement. Puis, soudain, alors qu'ils allaient se séparer, Karl Bauer demanda :

— Peut-être pourriez-vous encore me rendre un service ?

— Tout ce que je pourrai faire...

— Connaissez-vous l'adresse à Paris, de négociants en ce genre de choses ? fit-il en montrant son rouleau.

Bernard Courville eut aussitôt un nom sur les lèvres : Alexandre Cornuet, rue Vavin ; mais par une prudence instinctive, il se ravisa:

— L'égyptologie, dit-il, n'est pas ma partie... D'ailleurs, le premier annuaire vous renseignera... Excusez-moi, Monsieur... Et, à demain, n'est-ce pas ?

Cérémonieusement, Karl Bauer leva son chapeau et tendit une main que Bernard Courville serra avec chaleur, parce qu'il ne lui plaisait pas de céder à une simple impression.

Pourtant, dès qu'il fut seul, le jeune homme ne put se défendre de méditer sur cette histoire extraordinaire. Tout, dans l'attitude, dans les paroles de Karl Bauer n'était-il pas étrange ?

Si véritablement, les savants d'Outre-Rhin n'attachaient aucune importance au texte même du papyrus, à quoi bon toutes ces tentatives pour le connaître?

A quoi rimaient les précautions prises par l'étudiant vis-à-vis du rouleau ? La fragilité du document n'expliquait pas l'extraordinaire consigne !

Non : il y avait, à toutes ces manigances, des raisons plus graves et Bernard Courville les devina sans peine. A tort ou à raison, les professeurs Recknagel et Hiermann s'imaginaient qu'en déchiffrant le papyrus, ils découvriraient une fortune, un trésor peut-être, et même, qui sait, un levier propre à soulever le monde.

« Avant tout, décida-t-il, il faut veiller... Et comme, si je parlais de cette histoire, on rirait de moi, je veillerai seul !... »

Quelques jours passèrent, durant lesquels Karl Bauer vint deux fois au laboratoire de l'école soumettre son fameux papyrus aux expériences du professeur Bringuier, qui ne fut pas plus heureux que ses confrères de Berlin.

Puis, un beau soir, alors que Bernard de Courville allait entrer dans le magasin de M. Cornuet, il faillit se heurter à Karl Bauer qui en sortait et qui, lui, ne le vit pas.

Courville en eut une bouffée de chaleur et, en échangeant le salut avec le digne antiquaire, il pensait à cette rencontre étrange...

« Que venait-il faire ici ? se demandait-il. M'a-t-il reconnu?» Il fallait qu'il élucidât au moins le premier point.

— Vous aviez un client, Monsieur Cornuet ?

— Oui... un Allemand, je crois... Un acheteur bizarre...

— Bizarre ?

— Figurez-vous, mon cher Bernard, qu'il trouvait que je ne lui vendais pas ma marchandise assez cher...

Le vieil antiquaire montra le rouleau mutilé de papyrus.

— Il m'offrait vingt-cinq mille francs de cette vieillerie... Il reviendra.

En un clin d'oeil, Bernard Courville avait compris : cette « vieillerie », c'était le complément du fameux papyrus soumis aux investigations du professeur Bringuier, la suite du texte jusqu'à présent imaginaire et mystérieux.

(A suivre.)

L'actualité suisse

Un bon serviteur des intérêts suisses

† Le Consul Paul Leuba

La Chaux-de-Fonds, le 9 novembre.

La nouvelle tragique de la mort du Consul général d'Algérie, Paul Leuba, est parvenue hier, dans sa ville natale, où elle a causé, dans tous les milieux de la population, une douloureuse émotion.

Paul Leuba était de ces hommes qu'on ne peut connaître sans les aimer et dont le caractère enjoué et jovial, la courtoisie aimable et la rude franchise, créent instantanément une ambiance sympathique. Ce Montagnard qui avait beaucoup vu, beaucoup lu, beaucoup travaillé et beaucoup voyagé, possédait une philosophie de la vie qui vous faisait dire d'emblée : « C'est une personnalité, en même temps que le plus gai des compagnons. » Nous avions eu l'occasion de le voir encore il y a un mois, alors qu'il s'apprêtait à repartir pour Alger. Il conservait cet allant, cette énergie et cet inlassable dévouement qui le firent tant apprécier au cours de sa belle carrière. Venu en Suisse au moment où s'ouvrait l'Exposition d'horlogerie ancienne et moderne, il avait été heureux de retrouver sa ville natale en pleine renaissance et en plein mouvement de visiteurs et de touristes. Aussi la nouvelle de son décès, survenue après trois jours de maladie, dans la coquette demeure qu'il venait d'aménager dans Alger la blanche, a-t-elle fait l'effet d'un coup de foudre.

Nous en sommes nous-mêmes d'autant plus frappés que nous avions commencé, ces jours passés, la publication d'une série d'articles que Paul Leuba nous avaient envoyés il y a quelque temps déjà et dont le dernier paraît précisément dans le numéro de ce jour. Par une coïncidence tragique, au moment où le dernier mot s'achève dans nos colonnes, le dernier souffle s'échappe de cette poitrine où vibrait un coeur aimant, prompt à s'enthousiasmer pour tout ce qui touche au bien du pays et de la famille, aux plus nobles idées de solidarité humaine et de dévouement au prochain.

Deuil douloureux, non seulement pour sa famille, mais pour le pays qui perd en lui un bon fils.

* * *

Paul Leuba, après une carrière commerciale et industrielle où il avait su faire valoir des qualités éminentes, était allé se fixer à Besançon, où débuta sa carrière consulaire et diplomatique. Il fut d'abord Consul honoraire puis, ayant fait ses preuves, on le pria d'assumer la charge importante de Consul de carrière, à Marseille. C'est là qu'il donna véritablement toute sa mesure, groupant la colonie, créant la Maison suisse, organisant de toutes pièces une vie nationale en réduction et des oeuvres sociales remarquables Ceux qui l'ont vu à l'oeuvre, là-bas, ont pu apprécier le degré de dévouement et d'activité de ce Chaux-de-Fonnier qui avait su s'imposer dans la grande cité maritime française par une compétence, une courtoisie et une loyauté auxquelles la colonie suisse tout entière et les autorités françaises ont rendu hommage. Lorsque Paul Leuba quitta Marseille pour Alger, bien des yeux s'embuèrent de larmes dans l'antique Phocée, où son oeuvre a survécu et où son souvenir reste dans toutes les mémoires.

* * *

A Alger, le Dr Paul Leuba — notre concitoyen avait en effet passé brillamment sa thèse au cours de sa carrière consulaire — se lit immédiatement apprécier. On en trouve la preuve dans l'entrefilet que le « Courrier nord-africain », le plus grand journal défendant les intérêts économiques de l'Afrique du Nord, consacrait à son activité : « Depuis le mois de février 1930, écrivait notre confrère français, le Consulat de Suisse à Alger a été confié à un Consul de carrière, le Dr Paul Leuba. La Suisse savait qu'en confiant le poste d'Alger, récemment créé, au Dr Leuba, elle envoyait chez nous un animateur de premier ordre. En quelques mois, en effet, le nouveau représentant de la Suisse a déblayé le terrain, préparé la voie aux commerçants suisses qui veulent travailler dans notre pays et aux Nords-Africains que le marché helvétique intéresse. Le Consulat suisse est devenu un centre commercial de premier ordre, un foyer intense d'échanges et les hommes d'affaires y trouvent des documents précieux, aussi bien que les touristes des informations intéressantes... Grâce à l'activité du Dr Leuba, nous avons l'espoir que les relations entre nos pays et la Suisse ne cesseront de progresser. »

Aujourd'hui, hélas ! ce dévoué serviteur des intérêts suisses n'est plus. Sa chaude éloquence, son style imagé, sa belle culture n'enrichiront plus ni les journaux de notre pays, ni les réunions des colonies suisses à l'étranger. La mort est venue le faucher au moment où un nouveau champ fécond s'ouvrait déjà à son activité.

La famille de Paul Leuba, son épouse éplorée et ses enfants tout particulièrement, voudront bien trouver ici non seulement l'expression de notre sympathie émue et celle de ses nombreux amis, mais également l'expression du chagrin de toute la population chaux-de-fonnière et montagnarde qui conservera de Paul Leuba un souvenir respectueux et reconnaissant.

Paul BOURQUIN.

Les fraudes de Paris

Un communiqué de la Banque commerciale de Bâle

BALE, 10. — La direction de la Banque commerciale de Bâle communique ce qui suit :

« Les journaux ont publié des informations de la presse parisienne relatives aux facilités qu'accorderait notre établissement à des ressortissants français, pour soustraire ces derniers aux charges fiscales. Il y a lieu de remarquer tout d'abord qu'aux termes des traités existant entre la France et la Suisse, l'acquisition d'une clientèle française par des banques suisses est tout aussi libre que le cas contraire, c'est-à-dire, si des banques françaises ont des clients en Suisse. Il est donc parfaitement normal que nous ayons accepté des dépôts français et cela n'a rien à voir, en ce qui nous concerne, avec la soustraction aux charges fiscales et les suites éventuelles qu'elle comporte, et cela d'autant moins qu'il n'est pas ou ne peut pas être dans la tâche d'une banque étrangère, (à notre connaissance, ce n'est également pas le devoir des banques françaises) de contrôler si un déposant a rempli son devoir fiscal ou non.

En outre, nous devons constater, en ce qui touche cette affaire, qu'aucune information officielle, de quelque sorte que ce soit, ne nous est parvenue, de sorte que nous en concluons que, du côté des autorités on ne fait aucune réserve contre l'activité proprement dite de la banque. Il est par contre exact que trois employés de notre banque, qui s'occupaient du service des dépôts, sont accusés personnellement de n'avoir pas observé les diverses prescriptions de la loi fiscale française touchant l'encaissement des coupons. C'est à l'enquête qu'il appartient de voir si, et dans quelle mesure, ces accusations sont fondées ou non. Si elles le sont, il ne pourrait s'agir, selon nos constatations, que de sommes relativement limitées, comparativement aux sommes élevées citées par les journaux français.

Chronique jurassienne

On découvre un cadavre au pied d'un pan de rochers dans la forêt du Droit de Cortébert.

De notre correspondant de Saint-Imier :

Hier dans la matinée des personnes de Cortébert ont découvert au pied d'un pan de rochers, dans la forêt du Droit de Cortébert, pas bien loin de la charrière qui conduit à Tramelan le cadavre d'un homme.

La police qui a été avisée de cette macabre découverte s'est de suite rendue sur les lieux et a ouvert une enquête M. le préfet Liengme s'est également rendu sur place de même que M. le Dr Jeanrenaud, qui procéda à la levée du corps.

On retrouva dans les vêtements de la victime ses papiers qui permirent ainsi son identification. Il s'agit d'un homme d'une septantaine d'années déjà, connu au vallon.

Des constatations qui ont été faites sur place, on peut déduire que l'intéressé se sera égaré dans la forêt et qu'il aura fait une chute de quelques mètres pour venir s'écraser au pied du pan de rochers où il a été découvert. Il doit être tombé sur le dos et être venu donner avec l'arrière de la tête sur les rochers. La mort remonte déjà à trois ou quatre jours. Le cadavre de l'infortuné vieillard décédé dans des conditions si douloureuses a été ramené hier à Cortébert.

Les constatations faites établissent de façon certaine que toute idée de crime doit être écartée et que l'on se trouve en présence d'un accident.

Chronique horlogère

Contrôle des métaux précieux

On nous mande de Lugano que la commission du Conseil national pour la loi fédérale sur le contrôle du commerce des métaux précieux a terminé ses délibérations. Elle s'est occupée principalement de l'organisation future du contrôle des métaux précieux. Le projet élaboré par le Conseil fédéral prévoit que pour l'exécution de la loi, le bureau central du contrôle des métaux précieux est rattaché au département fédéral des finances et des douanes, le Conseil fédéral ayant le droit de l'incorporer à l'un des services de ce dernier. La commission a décidé de déposer un postulat demandant que le bureau central de contrôle des métaux précieux soit incorporé à l'administration générale des douanes.

La commission a donc terminé ses travaux. Ceux-ci n'ont pas duré moins de six jours. Au cours d'une précédente séance, qui avait duré trois jours, la commission s'était rendue de Genève à La Chaux-de-Fonds et à Bâle pour visiter différentes bijouteries, établissements de contrôle et bureaux de douane, en sorte qu'il ne lui était guère resté de temps pour la discussion du projet de loi, et qu'elle avait dû, bon gré mal gré, prévoir une nouvelle séance, qui dura également trois jours. Soit dit en passant, il semble que le temps employé par la commission pour ses délibérations ait été quelque peu disproportionné avec l'importance de l'objet à traiter, — surtout en ce moment où la situation précaire des finances fédérales exige une compression sérieuse des dépenses, dans quelque domaine que ce soir.

Une heureuse initiative.

La Société Académique Neuchâteloise, dont le but est de favoriser les études supérieures dans notre pays, a décidé d'accorder à un étudiant bien doué une bourse de voyage qui lui permettra de se rendre en Italie pour y étudier les chefs-d'oeuvre de l'art antique. Le choix du Comité s'est porté sur un Chaux-de-Fonnier, M. André Labhardt, qui a réussi très brillamment sa demi-licence en lettres classiques à l'Université de Neuchâtel.

SPORTS

Semaine de contrôle et de réglage des phares d'automobiles, organisée par l'Automobile-Club de Suisse

L'Automobile-Club Suisse, section des Montagnes Neuchâteloises, nous adresse le communiqué suivant, qui intéressera tous les automobilistes de notre région, cette question étant très importante pour tous les usagers de la route :

Lors de la Semaine de l'éclairage à Zurich, l'Automobile-Club de Suisse a donné l'occasion aux automobilistes de faire régler les phares de leurs voitures par des techniciens spécialisés. La chose a déjà été mentionnée par la presse. Sur 250 véhicules contrôlés 12 % seulement avaient des phares convenablement mis au point. Cette constatation a démontré qu'il était indispensable de faire quelque chose dans ce domaine, car circuler avec un éclairage insuffisant ou mal réglé n'est pas seulement commettre une impolitesse à l'égard des autres usagers de la route, mais aussi et surtout créer un danger constant.

L'A. C. S. a donc décidé d'organiser du lundi 14 au samedi 19 novembre (chaque soir de 20 à 23 heures) une semaine de contrôle et de réglage des phares d'automobiles.

Dans toute la Suisse, les automobilistes désireux de faire vérifier leurs phares pourront présenter leurs automobiles aux techniciens spécialistes en la matière, qui seront à disposition. L'examen et le réglage éventuellement nécessaire seront faits absolument gratuitement.

En ce qui concerne notre région, les demandes de vérification sont à adresser jusqu'à vendredi 11 novembre au Secrétariat de la section (J. Véron, Grauer et Co, tél. 22.308), qui enverra à chaque automobiliste une carte précisant le jour, l'heure et le lieu où il devra présenter sa voiture.

A l'Extérieur

Les élections américaines

La victoire des anti-prohibitionnistes

NEW-YORK, 9. — **Les derniers résultats des élections au Congrès, apportent une majorité écrasante aux démocrates. Sur 138 sièges déjà pourvus à la Chambre des représentants, ils en totalisent 107 contre 31 aux républicains. Sur 10 résultats connus des élections au Sénat, 9 mandats vont aux démocrates et 1 seulement aux républicains. Presque tous ces nouveaux élus sont anti-prohibitionnistes. 297 postes restent à pourvoir à la Chambre des représentants et 240 au Sénat. Mais, selon toute vraisemblance, les nouveaux chiffres confirmeront la tendance indiquée par les résultats partiels.**

Les causes de la défaite des républicains

Les deux grands organes rivaux dont la campagne avait le plus de poids sont le « Herald Tribune » (premier organe républicain qui déclara la partie perdue) et le « New-York Times », démocrate. Le premier de ces journaux attribue l'échec retentissant de M. Hoover à la dépression mondiale. Quant au second, il tient la défaite du président républicain pour une manifestation non équivoque de la volonté populaire en faveur de la politique démocrate, reprochant surtout aux républicains d'avoir montré trop d'arrogance et de foi dans leur immunité et de s'être considérés comme une providence naturelle. L'ère de prospérité a fait place aux plus grands désastres financiers et agricoles que le pays ait eu à déplorer.

La question des dettes européennes

Une des considérations essentielles que pose pour l'Europe l'élection du président Roosevelt étant celle des dettes, il convient de préciser que le chef démocrate ne pourra entrer en fonctions avant le 4 mars 1933. Or l'échéance est pour le 15 décembre 1932. Au cas toutefois où l'un des pays débiteurs demanderait le moratoire, on considère comme possible une combinaison qui permettrait d'appliquer la politique démocrate sans porter atteinte aux droits du président en fonctions. Ce serait, par exemple, la nomination de M. Franklin Roosevelt comme secrétaire d'Etat. Il est, en effet, impossible pour M. Hoover de prendre aucune mesure qui puisse engager l'administration de ce dernier, même si cette mesure est conforme au programme démocrate.

La combinaison qui vient d'être citée est simplement prononcée comme combinaison juridique viable. Cela ne veut pas dire qu'elle ait été envisagée ou qu'elle soit probable. Elle constitue néanmoins une porte de sortie au cas où le nouveau président se montrerait favorable à une mesure en matière de dettes. On rappelle à ce sujet que pour M. Roosevelt cette question est intimement liée à celle des tarifs dont l'abaissement ou l'ajustement peut apporter une solution de nature commerciale.

Radio-programme

Jeudi 10 novembre

Radio Suisse romande : 12.40 Fridolin et son copain. 13.00, 19.15 Disques. 15.30, 16.20 Broadcasting Seredaners. 16.00 Intermède de piano. 18.00 Causerie cinégraphique. 18.20 Quinze minutes d'espéranto. 18.35 Leçon d'italien. 19.30 Chronique théâtrale. 20.00 « Domino », de Paul Achard, par les artistes du Théâtre de « La Comédie ». 20.25 Musique originale à deux pianos. 21.00 (de Budapest) Concert vocal et instrumental, avec le concours de l'Orchestre tzigane.

Radio Suisse alémanique : 20.00 Concert symphonique par l'orchestre de la ville de St-Gall. 21.40 Concert populaire avec le concours d'un groupe de jodlers et d'un orchestre.

Leipzig: 19.30 Concert militaire par le corps des trompettes du 16me Régiment de cavalerie d'Erfurt. 20.40 «Guillaume Tell», comédie de Schiller. — **Londres:** 19.30: Oeuvres pour violoncelle et piano de Brahms, Mendelssohn et Chopin. 21.00, 22.50 Danse. 22.35 Chant et flûte. **Barcelone:** 20.00 Concert par un trio. 22.05 Orchestre. 22.30 Piano. — **Paris:** 19.30, 20.20 Orchestre. 14.05 Piano. 19.10 Causerie agricole. 20.00 Conférence littéraire. 21.00 Lectures littéraires. 21.45 Concert donné par l'Association des concerts Colonne, sous la direction de M. Paray. — **Budapest:** 17.30 Chant. 18.45 Piano. 19.30 Soirée théâtrale française: pièces de Tristan Bernard. 21.00 Airs populaires hongrois avec accompagnement d'orchestre tzigane. 22.30 Concert par l'orchestre de l'Opéra royal hongrois. — **Milan:** 19.00 Concert varié. 20.30 «Il Tabarro», opéra de Puccini.

Vendredi 11 novembre

Radio Suisse romande : 12.40, 19.15 Disques. 15.30 Concert par le Quintette Radio Suisse romande, direction M. Echenard. 16.00 Pour Madame : a) Conseils aux ménagères; b) Causerie sur la mode; c) Cours de tricotage. 18.00 Lecture pour les petits. 18.15 Entretiens avec la jeunesse. 18.30 « A la recherche de Dieu », causerie par M. le pasteur Ed. Payot. 19.01 Radiochronique. 19.30 Cours professionnel pour apprentis. 20.00 « Pour la musique », causerie. 20.05 Première séance de sonates par MM. Lassueur, pianiste, et Appia, violoniste. 20.35 Quelques pages d'humoriste italiens, lues par M. Clerc. 20.50 Récital de chant par M. Christy Solari. 21.30 « Le bandeau sur les yeux », drame en un acte de Vincent Vincent, interprété par les Compagnons du Masque.

Radio Suisse alémanique : 12.40 (Radio Svizzera italiana) Concert. 15.30, 20.15 Orcheste. 19.45 Piano. 20.40 Chansons à succès et musique berlinoise. 21.40 Une heure de cabaret.

Bulletin de bourse

du mercredi 9 novembre 1932

Banque Fédérale 428 (0); Banque Nationale Suisse d. 637; Crédit Suisse 615 (0); S. B. S. 544 (+6); U. B. S. 425 (—2); Leu et Co 420 (0); Banque Commerciale de Bâle 425 (—5); Banque d'Escompte Suisse 100 (—2); Electrobank 687 (+7); Motor-Colombus 288 (0); Indelec 590 (—3); Triques ord. d. 325; Hispano A.-C. 820 (—5); Dito D. 160 (0); Dito E. 148 (—2); Italo-Argentina 88 (—1); Aluminium 1630 (—10); Bally 775; Brown Boveri 188 (+1); Lonza 102 (0); Nestlé 480 (—29); Schappe de Bâle 1110 (+10); Chimique de Bâle 2500 (+15); Chimique Sandoz 3190; Allumettes «A» 12 (0); Dito «B» d. 12 ½; Financière Caoutchouc 18 (0); Sipef 3 ¾ (+ ¼); Conti Lino 72 (+2); Giubiasco Lino d. 50; Thesaurus d. 250; Forshaga d. 30; S. K. F. 108; Am. Européan Séc. ord. 51 (0); Séparator 54 (+1); Astra d. 17; Steaua Romana d. 6; Royal Dutch 314 (+2); Financière Italo-Suisse priv. 105 (0).

Bulletin communiqué à titre d'indication par la Banque Fédérale S. A.

Imprimerie COURVOISIER, La Chaux-de-Fonds

Dans nos Sociétés locales

Société de Musique
LA LYRE

Direction G. **Duquesne**, professeur

Local : Brasserie de la Serre

Répétition générale chaque mercredi et vendredi, à 20 heures.
Cours d'élèves permanent tous les lundis, dès 19 h. 30.

Les Cadets (Ecole de Musique)

Dir. Ed. Juillerat

Local des répétitions : Collège de la Charrière.
Local de la société : Brasserie de la Serre.
Répétitions. — Musique mardi et vendredi dès 19 h. précises. — Elèves, mercredi, de 17 à 19 h.

Harmonie de la Croix-Bleue

Direction : M. **W. Jenny**, prof.

Local : **Rue du Progrès 48**

Répétition les mardis et vendredis, à 20 h. au local

L'ODÉON

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA CHAUX-DE-FONDS

LOCAL : Gymnase

Samedi 10, à 21 h., Concert au Club Alpin Suisse, au Stand.
Mardi 15, à 20 h., Répétition générale au local.

UNION CHORALE

Local : Cercle de l'Union Chorale

Jeudi 10, demi-choeur.
Mardi 15, Répétition d'ensemble.
Prochain concert, jeudi 24.

Société de chant
La Cécilienne

Local Premier-Mars 15

Jeudi 10 (ce soir), pas de répétition.
Dimanche 13, à 14 h., la Cécilienne donne concert à la Collégiale de St-Imier, avec l'Union Chorale de St-Imier, le Choeur d'hommes de Fontainemelon et le Corps de Musique de St-Imier; le concert sera suivi de la 7me réunion des trois sociétés amies au Casino. Départ à 12 h. 43 (billet collectif).
Mercredi 16, répétition ensemble et demi-choeur.
Pour son concert du dimanche 27, La Cécilienne a engagé le célèbre «Trio de Bale».

Männerchor Concordia

Lokal : Cercle de l'Union Chorale

Jeden Mittwoch Abend, um 20 Uhr 15, Gesangsübung im Local.
Samstag, um 20 Uhr 30, Doppelquartett.

Gesellschaft „FROHSINN"

Gegründet 1853

Local : **Brasserie du Monument**
Place de l'Hôtel-de-Ville

Gesangsprobe, Dienstag abends 8 Uhr 30.

Société Féminine de Gymnastique

Prof. M. G. Godat.

Leçons tous les lundis à 20 h. 30, à la Grande halle.

Société fédérale de gymnastique
Ancienne Section

Local : **Cercle de l'Ancienne**

Sous-section de dames le lundi, Collège primaire, à 20 heures.
Sous-section de pupilles, le jeudi, Collège primaire, à 19 h. 30.
Luttes et jeux nationaux, le jeudi, Collège de l'Ouest, à 20 heures:
Section (leçon obligatoire) le mercredi, grande halle, à 20 heures
Section (leçon obligatoire) le vendredi, grande halle, à 20 heures
Section (leçon libre), le dimanche matin, halle des Crêtets, à 8 h. 30.
Groupe d'épargne La Montagnarde, le samedi, de 20 à 21 h., au Cercle.
Lundi 14, à 19 h. 30, visite des Grands Moulins.
Samedi 19, à 13 h. 30, visite de l'Usine à Gaz.
Rendez-vous des participants, aux heures fixées, devant les immeubles sus-nommés. Invitation à tous les membres.

Société fédérale de gymnastique
L'ABEILLE

Local : **Brasserie du Monument**

Dames, mardi, Ecole de commerce.
Actifs, mardi, Grande halle.
Nationaux, mercredi, Collège de l'Ouest.
Actifs, jeudi, Collège des Crêtets.
Pupilles, vendredi, Collège primaire.
Actifs, dimanche, Grande halle.
Nationaux, dimanche, Collège de l'Ouest.
La Brèche vendredi, Brasserie du Monument.
Dimanche 13, à 9 h. 30, Grande halle, réunion des membres de la commission technique de la section.
Les gymnastes individuels aux engins sont également convoqués pour le même jour, à 9 h. précises.

Société Fédérale de Gymnastique
Section d'Hommes

Local : **Hôtel de la Croix d'Or**

Jeudi 10, exercices à 20 h. à la grande halle.
Vendredi 11, section de chant, répétition à 20 h. 15, Café bâlois.
Mardi 15, exercices à 20 h. à la petite halle.
Mercredi 16, à 20 h. 30, au local, comité.

Club des Lutteurs

Local : Hôtel de la Balance

Entraînement, chaque dimanche matin, au Collège de l'Ouest.

Moto-Club B. S. A.

La Chaux-de-Fonds

Local : **Café IMHOF**, Bel-Air.

Réunion amicale chaque vendredi au local.

Vélo-Club Jurassien

Local : Hôtel de France

Samedi 19, banquet de distribution des prix. S'inscrire auprès du tenancier du local.
Tous les mercredis, Chorale.
Tous les vendredis, Comité.

Société mixte des jeunes Accordéonistes

Direction Mlle Walther, professeur diplômée

Répétition tous les mercredis à 19 h. 30 au local, Collège de la Promenade.

Société Suisse des Commerçants

Section de La Chaux-de-Fonds

Local : Parc 69

Bureau, lundi 14, à 20 h., au local.
Secrétariat : ouvert tous les jours de 9 à 11 h. et de 14 à 18 h., ainsi que le mercredi soir dès 20 h. Téléphone 24.373.
Chômage. Tous les avis concernant le chômage seront régulièrement donnés dans le journal central et nous déclinons toute responsabilité à l'égard des sociétaires qui n'en prendraient pas connaissance.
Clubs. Revoir la circulaire envoyée dernièrement.
Club de ski. Que tous ceux qui désirent y participer veuillent bien s'annoncer au secrétariat.
Bibliothèque. 2000 volumes, dont 150 en anglais. Service gratuit pour les sociétaires le mercredi soir, de 20 à 21 h. 30.

Club d'Escrime

Salle OUDART

Local : **Hôtel des Postes**
Salle N° 70

La salle est ouverte tous les jours.
Assaut mardi et vendredi, dès 8 heures.

Société d'Escrime La Chaux-de-Fonds

Professeur Albert JAMMET

Fleuret - Epée - Sabre

Local : Rue Neuve 8

Tous les jours, de 10 h. à 12 h., et de 16 à 19 h.
Assauts mercredi soir et samedi après-midi.
Leçons pour dames tous les jours de 15 à 16 h., ou sur rendez-vous.

Groupe d'Escrime l'«Abeille»

Prof. : JAMMET

Séance tous les jeudis soir dès 20 h., au local, sous-sol de l'Hôtel des Postes (entrée Est).

CLUB D'ECHECS

Local : Hôtel de Paris.

Séances mardi et samedi dès 20 h.

Alliance suisse des Samaritains

Section de La Chaux-de-Fonds

Local : Collège primaire

Lundi 14, à 20 h., 7me leçon de pratique : attelles, fractures, hémostate.
Mercredi 16, à 20 h., 8me leçon de théorie : plaies, infection et contagion.

Esperantista Klubo

Séances chaque 1er et 3me mercredi du mois, à 20 h., chez M. Ch. Eckert Numa-Droz 77.

Union des Voyageurs de Commerce

de la Suisse Romande

Section de La Chaux-de-Fonds et environs

Samedi 12, à 20 h. 30, à l'Hôtel de France, assemblée mensuelle ; dès 21 h., groupe d'épargne.

Société suisse des Voyageurs de Commerce

Section de La Chaux-de-Fonds

Vendredi 11, à 20 h. 30, à la Fleur de Lys, comité.
Samedi 12, à 20 h. 30, à la Croix d'Or, assemblée générale annuelle ; renouvellement du comité.

Amicale des Sourds

Mercredi, à 20 h. au Collège, réunion.

Eclaireurs suisses

Troupe de La Chaux-de-Fonds

Local : Allée du Couvent

Lundi, conseil des instructeurs chez le C. T. R. Julien Schneider, ruelle de l'Aurore 16.
Mardi, Rovers. Patrouilles Vieux Zèbres Tigres Ecureuils Léopards, Lions.
Mercredi, Groupe St-Georges, Patrouilles Chamois, Renards, Loups, Coqs et Hiboux.
Vendredi, Gymnastique au Collège de la Promenade. Rovers, Patrouille des Cerfs.
Samedi, Groupe Bayard, Patrouilles Antilopes, Aigles, Castors et Kangourous.
Groupe Rodand, Patrouilles Panthères, Lynx, Chacals et Lézards.
Meute des Louveteaux au local.

Société
d'Aviculture et Cuniculture

Section de La Chaux-de-Fonds

Local : Café des Alpes

Tous les samedis soir, réunion au local, salle du bas ; bibliothèque, causerie-discussion intéressant tous les éleveurs.
Les assemblées générales ont lieu le 1er jeudi de chaque mois.

Photo-Club

Local : rue du Rocher 7

Tous les mercredis, à 20 h. réunion amicale.

Sociétés françaises

Réunion amicale le dernier samedi de chaque mois

Association des Anciens Légionnaires

Local : Café Balinari

Réunion amicale tous les samedis dès 16 h.

Touristen-Club „EDELWEISS"

La Chaux-de-Fonds

Local : **Hôtel de la Croix-d'Or**

Assemblée le 1er vendredi de chaque mois: les vendredis suivants réunion au local.

½ minute d'attention par semaine à la Ligue ‡

Etes-vous membre de la Ligue contre la Tuberculose? Nous aidez-vous de votre modeste subvention?

Il nous faut des adhérents et de l'argent.

Accordéons „Hohner"

de réputation Mondiale

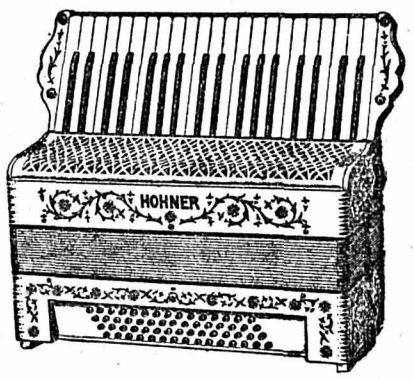

Accordéons chromatiques, touches pianos ou avec boutons.
Accordéons simples depuis Fr. 55.— avec demi-ton

La dernière nouveauté. Une petite merveille

Le «**Préciosa**» petit accordéon de **1 k. 900**, double voix réunissant les mêmes qualités que ses frères ainés

ATTENTION: Cet accordéon se fait aussi en chromatiques, touches piano. 16968

Voyez notre devanture

PERREGAUX, Léopold-Robert 4 près Place de l'Hôtel-de-Ville

Maison spécialisée dans les Accordéons

Un bon **RADIO** s'achète
chez JEAN L'EPLATTENIER
Chemin de Pouillerel 2. La Chaux-de-Fonds. Tél. 24.432
RADIO NORA - ECHOPHONE - LANGE - OWIN
livrés avec garantie écrite d'un an. 16969
— **Les mêmes avantages qu'ailleurs.** —
Magasin d'exposition
Perregaux, Léopold.-Robert 4

Hôtel-Restaurant de la Croix d'Or

Ce soir Jeudi 14274

Souper aux Tripes

Tel. 24.353 Se recommande, **Ls. RUFER**

Cours d'Ondulations

Un cours de 20 leçons est organisé le soir. — Tous renseignements sont à demander par écrit sous chiffre **P. 3982 C.**, à **Publicitas, La Chaux-de-Fonds.** P3982C 17374

Fiancés! Attention!

Nous cédons exceptionnellement, une superbe **chambre à coucher**, poirier d'Afrique poli (2 lits), armoire 170 cm. large, etc., à **Fr. 1100.—**.

Une **salle à manger** moderne, noyer ronceux, chaises rembourrées, etc. à **Fr. 870.—**. 17256

Meubles neufs à garantis.

E. PFISTER, meubles, Rue Léopold Robert 73

Agriculteurs

Offrez vos veaux gras à la Boucherie Bell, Bureau rue Léopold-Robert 56a, qui vous les paiera le plus haut prix. 16953

Deux immeubles

bien situés **sont à vendre** à conditions avantageuses. — Pour visiter et traiter, s'adresser à M. **René Bolliger**, gérant, rue Fritz Courvoisier 9. 16395

L'IMPARTIAL paraît tous les jours, sauf le dimanche —Prix du numéro: **10** centimes —

Etat-civil du 9 Nov. 1932

NAISSANCES

Zaugg, Huguette-Adèle, fille de Walther, agent de police, et de Edith-Bernadette, née Prétot, Bernoise. — Borel, Josette Ginette, fille de Charles-Constant, boîtier, et de Marguerite-Jeanne, née Struchen, Neuchâteloise.

PROMESSES DE MARIAGE

Favre, Georges-Ernest, boîtier, Neuchâtelois, et Wittwer, Suzanne-Angèle, Bernoise.

DECES

Incinération. — Rieder, née Schmutz, Maria-Margaritha, Bernoise, née le 16 octobre 1863, épouse de Albert.

Vous...

qui apprenez l'allemand ou le français et qui désirez développer ou maintenir les connaissances acquises, vous lirez avec profit

Le Traducteur

Journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues. Spécimen gratis sur demande adressée au Bureau du **Traducteur**, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Raisins de table tessinois

rouges et doux, 10 kg. fr. **3.75**

Chataignes saines

15 kg. fr. **4.30** ; 30 kg. fr. **8.10.** **PEDRIOLI**, Export N° 30, **Bellinzone.** JH 66038 O 17522

Mariage

Monsieur de 24 ans, présentant bien, place stable, cherche à faire la connaissance d'une demoiselle ou dame, même âge, en vue de mariage. — Ecrire sous chiffre **R. G. 17491** au bureau de l'Impartial. 17391

On cherche une

FILLE

libérée des écoles, chez deux personnes, pour aider au ménage et faire des copies très faciles. Vie de famille. Occasion d'apprendre la langue allemande. — Aresser les offres a M. **Charles Schweizer**, Riedenerst. 66, **Wallisellen.** 17526

A louer

pour époque à convenir

Industrie 34, rez-de-chaussée et 1er étage, 3 chambres, cuisine, et pignon, 1 chambre, cuisine. 17500

Industrie 11, logements de 3 ou 4 chambres, cuisine. 17501

Puits 18, logements, 3 et 2 chambres, cuisine. 17502

Puits 29, logements de 3 et 2 chambres et cuisine. 17503

Industrie 30, logements 3 chambres, cuisine. 17504

Pour le 30 Avril 1933

Terreaux 14, 1er étage vent, trois chambres, cuisine. 17505

S'adr. à M. **Marc Humbert**, gérant, rue Numa-Droz 91.

A louer

pour le 30 Avril 1933

Nord 209, 1er étage de 4 chambres, corridor, cuisine, balcon, chauffage central et toutes dépendances. 16874

Paix 13, 3me étage ouest, de 2 chambres, cuisine, alcôve éclairée et dépendances 16875

Fleurs 13, rez-de-chaussée Est de 2 chambres, cuisine et dépendances. 16876

Jaquet-Droz 12a, pignon de 2 chambres, cuisine et dépendances. 16877

Fleurs 7, 2me étage gauche, d'une chambre, cuisine et dépendances. 16878

Fritz-Courvoisier 38a, 2me étage ouest, de 3 chambres, cuisine et dépendances. 16879

S'adr. à M. **René Bolliger**, gérant, rue Fritz-Courvoisier 9.

APPARTEMENT

A louer séparément ou ensemble, 2 appartements contigus, 3 pièces chacun, conviendrait pour installer ménage d'un côté, bureaux ou métier tranquille de l'autre ; deux entrées indépendantes, chauffage central. Belle situation à proximité de la poste. S'adresser rue du Parc 64, au 1er étage, de preférence l'après-midi. 17512

Pignon

de 2 chambres, cuisine et dépendances, **à louer**. Promenade 36. — S'adr. à **Gérances et Contentieux S. A.**, rue Léopold-Robert 32. 15376

Vente d'Immeuble
à Cernier
(première enchère)

Le lundi 21 novembre 1932, dès 14 h. 30, à l'Hôtel-de Ville de Cernier, salle du Tribunal, il sera procédé à la vente par voie d'enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné, dépendant de la masse en faillite de **Alfred BACHMANN**, négociant en chaussures à Cernier, savoir:

Cadastre de Cernier:

Article 1090, plan folio 3, Nos 266, 267, 268, 269 et 7, à Cernier, bâtiment, jardin et dépendances de 1709 m².

Ce bâtiment est à l'usage de magasins et logements. Il est assuré contre l'incendie, suivant police No 399, pour fr. 48.500.—, plus plus supplément de 30 %. Estimation cadastrale fr, 42.000.—. Evaluation officielle fr. 63.000.—.

Pour les servitudes grevant ou constituées, au profit de l'immeuble sus-désigné, ainsi que pour les limitives et subdivisions, on s'en réfère au Registre Foncier, dont un extrait est déposé à l'Office.

Les conditions de la vente qui aura lieu conformément à la Loi fédérales sur la Poursuite pour dettes et la faillite, sont déposées à l'Office soussigné, à la disposition des intéressés.

CERNIER, le 9 novembre 1932.

OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-RUZ

P8785c 17507 Le Préposé: **Et. Müller.**

Vente d'immeubles
à VILLIERS
(Première enchère)

Le mardi 22 novembre 1932, dès 14 ¼ heures, à l'Hôtel du Mouton d'Or, à Villiers. l'Office des faillites soussigné, agissant par delégation de l'Office des faillites d'Aigle, administrateur de la faillite de René CACHELIN, à Aigle, procédera à la vente par voie d'enchères publiques des immeubles ci-après désignés, appartenant au failli prénommé, savoir:

Cadastre de Villiers

Article 173, plan folio 2, Nos 11, 12, 13, 14, 15, à Villiers, Bâtiment, place, jardin, verger, de 2808 m2.

Le bâtiment sis sur cet immeuble est à l'usage de logements, atelier et rural. Il est assuré contre l'incendie pour fr. 27.600.— en deuxième classe, sans supplément. Estimation cadastrale: frs. 19.000.—. Evaluation officielle frs. 30 000.—.

Cadastre de Dombresson

Article 1550, plan folio 9, Nos 70, 71, A la Champey, bâtiment, dépendances de 791 m2.

Article 1671, plan folio 9, No 78, A la Champey, champ de 60 m2.

Le bâtiment sis sur l'article 1550 est à l'usage de fabrique. Il est assuré contre l'incendie pour frs. 44.700.— en deuxième classe, plus supplément de 25 %. Estimation cadastrale des immeubles: frs. 45.000.—. Evaluation officielle frs. 30.060.—.

Pour les servitudes grevant les sus-dits immeubles ou constituées à leur profit, ainsi que pour leur désignation plus complète (limites, etc.) on s'en réfère au Registre foncier, dont un extrait est déposé a l'Office.

Les conditions de la vente, qui aura lieu conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, sont déposées à l'Office soussigné, à la disposition des intéressés.

CERNIER, le 9 novembre 1932. P 8786 C 17508

OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-RUZ:
Le Préposé:
Et. MULLER.

Enchères volontaires d'immeubles

Samedi 19 novembre 1932, dès 14 h., au **Collège des Hauts-Geneveys,** Salle communale, M. Alfred BOSS exposera en vente publique le **domaine** qu'il possède au territoire des Hauts-Geneveys, soit: *a*) une **maison d'habitation** en excellent état d'entretien, avec 3 logements et toutes dépendances (conviendrait pour séjour); *b*) **91,886 m² de terres** en 2 mas et en bon état de culture.

Entrée en jouissance à convenir.

Pour tous renseignements et pour conditions d'enchères, s'adresser à Ch. WUTHIER, notaire, à **Cernier**, chargé de la vente. P 8784 C 17506

Technicien - horloger

diplômé, parlant et écrivant indifféremment le français ou l'allemand connaissant à fond la construction et fabrication de la montre moderne, au courant des divers travaux de laboratoire, cherche changement de situation. Prétentions raisonnables. — Faire offres sous chiffre **P. 3993 C., à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.** 17511

Aide de bureau

Demoiselle sérieuse, connaissant français et allemand, belle écriture, trouverait place stable, dans bureau alimentation. — Faire offre par écrit, avec prétention, **Case postale 10.472, La Chaux-de-Fonds.** 17499

A VENDRE

Voiture Renault 15 CV, conduite intérieure, parfait état échange pas exclu. — Offres à **Case postale 10257.** 17339

Hohreutiner & Robert Latine S. Argent

Achat et traitement de ferraille aurifère

Clinique des Plumes réservoir. Bon fonctionnement rétabli au 3978

PALAIS DES PLUMES RÉSERVOIR Librairie Wille

La Maison spécialisée dans l'achat, la vente, les réparations des Plumes réservoir.

A louer

pour le 30 Avril 1933, **Président Wilson 1,** rez-de-chaussée de 3 chambres, corridor, cuisine et dépendances, chauffage central, chambre de bains installée, avec, éventuellement, garage.

S'adr. à M. **A. Jeanmonod**, gérant, rue du Parc 23. 17113

A louer

pour le 30 Avril 1933, **Léopold-Robert 58b,** le magasin du photographe, se composant d'un magasin avec arrière-magasin.

S'adr. à M. **A. Jeanmonod**, gérant, rue du Parc 23. 17111

A louer

pour le 30 avril 1933, rue Neuve 8, magasin s.-e. avec entrepôt, 2 devantures. — S'adresser à M. P. Feissly, gérant, rue de la Paix 39. 16597

A louer

Pour le 1er Décembre 1932 bel appartement d'une chambre et cuisine, Rue du Progrès 10.

S'adresser au Café, rue du Progrès 10. 17441

A louer

Logement de 4 pièces, cuisine, alcôve et dépendances, pour époque à convenir. 16959

S'adresser au bureau **rue de l'Hôtel-de Ville 8.**

A LOUER

pour le 30 novembre prochain ou époque à convenir, **rue du Parc 67,** beau rez-de-chaussée de 4 chambres, chambre de bains installée, cuisine et belles dépendances. — S'adresser à **Gérances et Contentieux S. A.,** rue Léopold-Robert 32. 17220

Beau petit-logement

A louer, pour le 30 avril 1933, Passage de Gibraltar 2a, 1er étage d'une chambre, cuisine, alcôve, W.-C. intérieurs et dépendances.

S'adresser à M. **René Bolliger,** gérant, rue Fritz-Courvoisier 9. 16866

Petite villa

à vendre, à **Peseux,** pour cause imprévue. Magnifique situation. Libre de suite ou printemps 1933. Prix avantageux. — S'adresser a **Gérances et Contentieux S. A.,** rue Léopold-Robert 32. 16688

BEAU Domaine

de 20 hectares, **à vendre** près d'**Yverdon.** — Renseignements: **Etude C. DECKER, Notaire, Yverdon.** JH-35725-L 17362

Pendule Neuchâteloise, ancienne, demandée à acheter. — Offres sous chiffre **A. B. 17510,** au Bureau de l'Impartial. 17510

On cherche à acheter d'occasion, un classeur vertical, 3 compartiments, bois ou acier. — Offres sous chiffre **B. B. 17509,** au Bureau de l'Impartial. 17509

Très belle Salle à manger moderne, composée de buffet de service, table à allonges, 6 chaises rembourrées et 1 divan moquette, est a vendre à très bas prix, état de neuf. 17390

S'ad. au bur. de l'«Impartial»

Moto 500 TT., modèle 1932, a vendre, a l'atelier rue du Stand 12. 17434

Leçons français, allemand, anglais, italien. Conversation. Traductions. Prix modéré. — Se recommande, **Mlle Hélène Boichat,** rue Numa-Droz 77. 17448

A vendre deux superbes chiens nains-dobermann, femelles, âgés de 4 mois. — S'adresser à M. Numa Boillat, **La Chaux-sur-Breuleux.** 17478

D.-P. Bourquin 11. A louer pour le 30 Avril 1933, rez-de-chaussée moderne, 3 pièces, alcôve éclairée. S'ad. même maison, au 2me étage, à droite, de 13 à 14 h. et de 18 a 20 h. 17199

Bassets 8. Superbe appartement, au soleil, de 3 chambres, cuisine, corridor éclairé et dépendances, est à louer pour le 30 Avril 1933. - S'adr. à M. René Bolliger, gérant, rue Fritz-Courvoisier 9. 17442

A louer, pour fin avril 1933, un logement de 3 chambres, chauffage central, jardin et dépendances, devant l'arrêt du train des Abattoirs et à 5 minutes du tram. — S'adresser rue de la Fiaz 5, au 2me étage. 17450

A louer de suite, rez-de-chaussée, 3 pièces, alcôve. — Pour Avril 1933, superbe pignon, 3 chambres, chauffage central, chambre de bains, dépendances. — S'adr. rue de la Paix 107, au 1er étage. 17447

A louer, logement d'une chambre, cuisine et dépendances. — S'adr. rue Fritz-Courvoisier 8, au 1er étage, à gauche. 17370

A louer de suite ou à convenir Pont 34, 2me étage, 3 pièces, au soleil cuisine et dépendances, lessiverie, jardin. — S'adresser rue du Pont 32a. 17408

Pour cas imprévu joli logement de 3 pièces, 1er étage avec alcôve et balcon, W. C. à l'intérieur, est à remettre de suite ou époque à convenir. — S'adresser rue Numa-Droz 129, au 1er étage, à droite. 17427

A louer, de suite et pour quelques mois, appartement de 3 pièces, remis à neuf. Bas prix. — S'adresser à la Boucherie Bonjour, rue de la Paix 81. 17402

A louer pour le 1er décembre ou date à convenir, beau logement de 3 pièces, corridor, cuisine, alcôve et dépendances. Prix spécial jusqu'au 1er mai. — S'adresser, le soir après 18 h. rue du Parc 13, au 3me étage, a droite. — Même adresse, à vendre un **établi.** 17429

Chambre à louer, au soleil, indépendante, avec ou sans pension. - S'ad. rue du Progrès 71, au 1er étage. 17465

Chambre. A louer, jolie chambre meublée, indépendante, chauffée, 25 fr. par mois. — S'adresser rue du Progrès 81, au 2me étage. 17464

Chambre. A louer, belle grande chambre au soleil. — S'adresser rue de la Serre 25, au 1er étage. 17457

Chambre. Belle grande chambre meublée à louer. Prix modéré. — S'adresser rue de la Serre 37, au 2me étage. 17444

Chambre meublée, au soleil, est a louer. — S'adr. rue du Puits 18, au rez-de-chaussée, à gauche. 17439

Deux personnes tranquilles et solvables, cherchent pour le 30 Avril, logement de 2 chambres au soleil, avec bout de corridor éclairé, dépendances (ouest). — Offres sous chiffre **M. N. 17474,** au Bureau de l'Impartial 17474

Chambre de bains complète, a l'état de neuf, est à vendre avantageusement. — S'adr. à M. A. Mathys, rue Numa-Droz 147. 17469

Radio meuble «Philips», modèle 1932, neuf, courant alternatif, est à vendre à prix exceptionnel. — S'adr. rue Président-Wilson 3. 17451

A vendre dictionnaire «Larousse», encyclopédie complète, reliure très soignée. **S'ad. au bur. de l'«Impartial»** 17516

A vendre cuisinière à gaz usagée mais en parfait état, conditions très avantageuses. — S'adresser Jardinets 21. 17475

A vendre 1 fourneau inextinguible «Vulcain», 1 fourneau à gaz de pétrole; 2 canapés; 1 salon, style Louis XV; 2 chevalets, 1,15 m. sur 0.44 m. de haut; 1 store intérieur, 1 manteau noir pour homme, taille moyenne; 1 volume de H. Lehmann «Le bon vieux temps»; 2 tables de nuit. 17476

S'adr. au bur. de l'«Impartial»

Machine à coudre moderne, d'occasion est demandée — Offres écrites sous chiffre **M. A. 17497** au bureau de l'Impartial. 17497

On demande à acheter, 1 potager a 2 feux, usagé, mais en bon état — S'adresser rue du Progrès 95, au pignon. 17517

Le Comité du Groupe d'Epargne **«L'Imprévu»,** a le regret d'informer ses membres du décès de

Madame Marie RIEDER

mère de MM. Marcel et Willy Rieder.

L'incinération aura lieu **Jeudi 10 Novembre,** a 15 h. 17460

LE COMITE.

Pompes Funèbres Générales S. A. - A. RÉMY

6, Rue Léopold-Robert, 6

s'occupe de toutes formalités. 7782

Cercueils - Couronnes

Téléphone jour et nuit **21.936**

Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie que nous avons reçues lors du départ de notre cher défunt, **les enfants et petits-enfants de feu Emile-Henri STAMPBACH,** se sentent pressés d'exprimer ici leur sincère reconnaissance à tous ceux qui ont pensé à eux. Un merci tout particulier aux amis qui surent si bien entourer et consoler un père affligé, et cela avec une constance rare. 17494

La Chaux-de-Fonds, le 10 Novembre 1932.

Madame Paul Leuba-Velleuer, à Alger, et ses deux filles,
Mademoiselle Rose-Marie Leuba,
Mademoiselle Marlise Leuba,
Madame Mathilde Leuba, à La Chaux-de-Fonds,
Mademoiselle Mathilde Sutter, à La Chaux-de Fonds,

ainsi que les familles alliées, ont le regret de faire part du décès de leur cher et regretté époux, père, frère, oncle et parent,

Monsieur le Dr Paul LEUBA

Consul de Suisse à Alger

décédé le 9 Novembre, à l'âge de 52 ans, après quelques jours de maladie.

La Chaux-de-Fonds, Numa-Droz 55. Alger, Villa Falconnet, El. Biar.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 17520

Madame Jeanne Bloch-Bloch, a Aarberg,
Madame et Monsieur Hermann Braunschweig-Bloch et leur fils, a Wettingen,
Monsieur Léon Bloch, a Aarberg,
Mademoiselle Hélène Bloch, à Aarberg,
et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Maurice BLOCH-BLOCH

leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, décédé le 8 novembre 1932, a l'âge de 63 ans, après une longue et pénible maladie.

L'enterrement aura lieu au Cimetière israélite des Eplatures, le vendredi 11 novembre, a 11 heures.

AARBERG, le 8 novembre 1932.

Réunion à la porte du Cimetière. 17463

Repose en paix, épouse et mère chérie! Toutes tes souffrances sont passées! Si pénible que soit l'épreuve On ne discute pas avec la volonté de Dieu!

Au revoir!

Monsieur Albert Rieder;
Monsieur et Madame Albert Rieder et leurs fils;
Monsieur et Madame Xavier Desbiolles-Rieder et leurs enfants, à Bulle;
Monsieur et Madame Willy Rieder et leur fille;
Monsieur et Madame Marcel Rieder et leurs enfants;
Madame Vve Louise Desbiolles;
Madame Vve Anna Maurer et ses enfants;
Monsieur et Madame Fritz Rieder et leurs enfants, a Frutigen;
Madame Madeleine Reusser et ses enfants, à Berne;
Monsieur et Madame Arnold Rieder et leurs enfants, a Moutier;
Les familles Bohny, à Kandersteg et Frutigen,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie RIEDER

née Schmutz

leur bien-aimée et très chère épouse, maman, grand'maman, sœur, belle-sœur, tante, grand'tante, cousine et parente, enlevée à leur tendre affection dans sa 70me année, après une cruelle maladie vaillamment et courageusement supportée.

La Chaux-de-Fonds, le 8 novembre 1932.

L'incinération, SANS SUITE, aura lieu **jeudi 10 courant,** à 15 heures. Départ du domicile a 14 h. 30

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire rue du Nord 153. 17404

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Je remets mon esprit en ta main, tu m'as racheté, ô Eternel. Ps. XXXI, v. 6.

Monsieur Emile Gander, ses enfants, petits-enfants et arriere-petits-enfants;
Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Léopold Gander,

ainsi que les familles alliées, ont le chagrin de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de leur chère sœur, tante, grand'tante et arrière-grand'tante,

Mademoiselle Emma GANDER

qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, aujourd'hui mardi, à l'âge de 91 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 8 Novembre 1932.

L'ensevelissement, SANS SUITE, aura lieu **Jeudi 10 courant,** à 13 h. 30.

Domicile mortuaire: **Asile des Vieillards, Somballe 4a.** 17367

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Cartes de Condoléances Deuil

IMPRIMERIE COURVOISIER

DERNIÈRE HEURE

M. Roosevelt président des U. S. A.

La défaite des républicains est écrasante

NEW-YORK, 10. — **A 10 heures 45, heure locale, les résultats des élections présidentielles étaient les suivants: Roosevelt 14,627,000 voix, soit 472 votes; Hoover 10,705,000 voix, soit 20 votes; 39 votes sont encore douteux, mais on croit que 19 de ces derniers iront au président Hoover.**

A la lumière des résultats connus, à la fin de la matinée, il semble que six Etats seulement sur les 48 que compte les Etats-Unis sont demeurés fidèles au parti républicain. On laisse même entendre que certains de ces six résultats ne seraient pas encore définitifs. Les républicains auraient obtenu 472 voix sur les 531 dont dispose le collège électoral.

Les chiffres définitifs

Les résultats définitifs de l'élection présidentielle sont les suivants:

Roosevelt	**472 voix.**
Hoover	**59 voix.**

Jamais il n'y eut autant de votants

On estime à 40 millions le nombre des votants contre 37 en 1928.

Sur les résultats connus jusqu'à présent, 11,800,000 voix sont allées à M. Roosevelt et 8,500,000 à M. Hoover.

M. Hoover a conservé la majorité dans les six Etats suivants : New-Hampshire, Maine, Vermont, Connecticut, Pensylvanie et Delaware.

Plus de 20 sièges républicains à la Chambre des représentants ont été gagnés par les démocrates.

Vers la suppression de la prohibition

Les adversaires de la prohibition vont avoir, d'après les résultats acquis, un contrôle absolu sur le congrès. Le « Journal of Commerce » annonce qu'ils n'attendront pas le mois de mars pour tenter de faire amender la loi Volstead, mais qu'ils présenteront dès le mois de décembre un projet de loi tendant à autoriser la vente de la bière contenant un degré d'alcool supérieur à 1 et demi pour cent.

Les chefs de file humides exultent des résultats des élections qui, grâce au foudroyant résultat des démocrates, donnera une forte majorité de parlementaires qui se sont engagés, selon le programme de la convention démocrate, à abroger la prohibition et à modifier la loi Volstead en autorisant prochainement les vins légers et la bière.

Effectivement, parmi les premiers 221 députés élus, 146 seraient inscrits à l'organisation humide. Les journaux entrevoient la possibilité que les humides obtiendront une majorité des deux tiers à la Chambre et une importante majorité au Sénat. Cependant, en raison notamment de l'influence des démocrates des Etats du sud, on croit que le prochain congrès ne procèdera pas à l'abrogation complète, mais à une importante modification de la loi Volstead.

Les démocrates auront la majorité au Sénat

A la lumière des derniers résultats connus, il semble que 6 Etats seulement, sur les 48 que comptent les Etats-Unis, sont demeurés fidèles au parti républicain. On laisse même entendre que certains de ces 6 résultats ne seraient pas encore définitifs.

Il est certain maintenant que les démocrates auront la majorité au Sénat. Ils ont déjà obtenu, en effet, 52 voix, c'est-à-dire 3 de plus qu'il n'est nécessaire pour obtenir la majorité.

Le sénateur Reed Smoot, de l'Utah, président de la commission des finances, a obtenu moins de voix que son rival démocrate au Sénat. D'autre part, « Ma» Ferguson, la femme du gouverneur du Texas, a été réélue dans ses fonctions. Elle a obtenu une majorité de 180,000 voix sur son adversaire républicain.

M. Hoover restera en fonctions jusqu'au 4 mars

M. Hoover, ayant félicité son heureux concurrent, M. Roosevelt a répondu par le message suivant : « J'apprécie votre généreux télégramme et vos souhaits et je m'associe à votre voeu d'une union de nos efforts pour le bien du pays. »

M. Hoover a annoncé son intention de se retirer dans la vie privée après avoir officiellement passé ses fonctions à son successeur le 4 mars prochain.

M. Stimson facilitera l'accession de M.Roosevelt

M. Stimson, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, aurait, paraît-il, l'intention de supprimer la période intermédiaire jusqu'en mars, afin de permettre à M. Roosevelt de le remplacer dans sa fonction de secrétaire aux affaires étrangères. M. Hoover serait d'accord et transmettrait au nouveau président les pouvoirs après avoir donné sa démission.

Ce que dit Wall-Street

Après la reprise rapide qui s'est produite mercredi matin à Wallstreet une baisse a été bientôt enregistrée. De nombreuses valeurs ont perdu de 1 à 4 points.

La victoire de M. Roosevelt est complète

Graves émeutes à Genève

Des manifestations sanglantes se produisent à la suite d'un meeting. — La troupe assaillie tire sur la foule. — 11 morts, 60 blessés.

Le candidat socialiste n'a pas gagné 50,000 voix depuis 1928

Les résultats connus jusqu'à maintenant indiquent que le candidat socialiste M. Norman Thomas a obtenu 309,000 voix alors qu'en 1928, il en avait obtenu 267,000.

M. Herriot et la fin de la crise

PARIS, 10. — Le Conseil national économique s'est réuni sous la présidence de M. Herriot. Dans son discours, le président du Conseil a dénombré les signes avant-coureurs d'une reprise économique. Le chômage tend à diminuer notamment et le nombre des faillites s'abaisse, a dit M. Herriot.

En Suisse

Les communistes manifestent à Lausanne

LAUSANNE, 10. — Un certain nombre de communistes avaient organisé mercredi soir, à la Maison du peuple, une manifestation pour fêter le 15me anniversaire de la révolution bolchéviste. Des contre-manifestants ayant lancé des boules puantes dans la salle, la séance a dû être suspendue. Les communistes ont siégé alors dans une autre salle. On ne signale aucun incident.

Tragiques manifestations à Genève

La troupe attaquée fait usage de ses armes. — 10 morts, 60 blessés

GENEVE, 10. — L'Union nationale avait organisé mercredi soir une réunion à la Salle communale de Plainpalais pour formuler des accusations publiques contre MM. Nicole et Dicker, conseillers nationaux. Les socialistes avaient demandé d'interdire cette réunion, mais le Conseil d'Etat s'y refusa, la réunion devant avoir lieu dans un local et non en plein air.

Les précautions

La police avait, dès 6 h. 30, barré toutes les rues avoisinant la Salle communale. En caserne, plusieurs cars avec des soldats casqués, baïonnette au canon, étaient prêts à partir. Tout l'Etat-major de la police était sur place. 600 hommes de l'école de recrues de Lausanne sous les ordres du colonel Lederrey, instructeur, ont été amenés à Genève.

Avant l'ouverture des portes de la Salle communale, près de 200 membres de l'Union nationale avaient déjà pris place dans la salle.

A 8 heures la foule grossit de plus en plus à la rue de Carouge. Des discours violents sont prononcés par MM. Léon Nicole, Tronchet, président de la F. O. B. B. et par l'anarchiste Lebet.

Les provocations de Nicole

Le discours de Nicole fut particulièrement violent.

— Camarades ! cria-t-il, les fascistes veulent insulter les ouvriers (?). Le maquereau (sic) de Georges Oltramare et sa bande ont mis en accusation deux des vôtres et la pourriture capitaliste a mobilisé ses flics pour les défendre.

— *Aujourd'hui, déclara ensuite Nicole, la révolution est une nécessité.*

Et il termina par cet appel :

— *Camarades ! suivez ce soir les ordres qui vous seront donnés dans la rue. Tenez la rue. Tenez la bien !*

Pendant le discours de Nicole, un ou deux membres de l'Union nationale qui se trouvaient déjà dans la salle communale et qui en étaient sortis, voulurent crier, mais M. le commissaire de police Flotron leur signifia immédiatement que s'ils prétendaient profiter de l'abri des barrages de police pour manifester dans la rue, il les arrêtait immédiatement.

A 20 h. 10, M. le commissaire de police Flotron, accompagné dans tous ses déplacements par son secrétaire M. Voldet, avisa les manifestants que l'assemblée de l'Union nationale étant publique, il allait laisser passer ceux qui voulaient entrer, mais jusqu'au moment seulement où la salle serait pleine.

Ainsi fut fait, le groupe Tronchet fut parmi les premiers. Tronchet alla placer ses hommes dans la salle, puis revint dans la rue pour dire qu'il y avait encore de la place.

Mais Nicole ne s'avança pas. Il préféra prononcer un nouveau discours devant le Casino-Théâtre. M. le commissaire de police Flotron l'avisa alors qu'il pouvait encore entrer dans la salle, mais Nicole choisit de rester dehors. **On verra pourquoi.**

L'assemblée commence

L'assemblée commence à 8 h. 30 par un discours du Dr Steinmetz, président de l'assemblée, qui s'est vivement élevé contre la politique de MM. Nicole et Dicker. Des cris divers furent poussés dans la salle et des manifestants expulsés «manu militari».

Les gendarmes, agents de sûreté et gardes ruraux avaient reçu des lunettes de mica pour se protéger éventuellement contre les jets de poivre.

Les barrages sont rompus

Vers 9 heures, les barrages de la police furent rompus par les manifestants et les agents durent intervenir.

La troupe, assaillie tire sur la foule

La manifestation devant la salle communale de Plainpalais a dégénéré depuis 9 h. 30 en véritable émeute. Une compagnie de l'école de recrues d'infanterie III/1, appelée par les chefs de la police, arrivait à l'entrée de la rue lorsque les soldats ont été assaillis. Un bon nombre d'entre eux ont été tirés dans la foule et frappés. Des fusils ont été arrachés de leurs mains et ont été brisés. On a retrouvé des fusils-mitrailleurs sur la chaussée, la crosse brisée. La troupe battait en retraite dans le boulevard du Pont d'Arve et se voyant assiégé, a tiré à coups de fusils-mitrailleurs.

Une dizaine de manifestants ont été blessés grièvement. Un d'entre eux est mort.

La foule manifeste dans toutes les rues contre les soldats. L'effervescence gagne encore, et des camions pleins de soldats avec mitrailleuses sont amenés sur place.

Dans plusieurs cafés, on apportait des blessés qui sont atteints à la tête. Des ambulances arrivent et transportent les blessés aussi rapidement que possible à l'hôpital et à la polyclinique. Les charges de la police continuent autour de la salle communale de Plainpalais.

Des détails — Comment se déroula le drame

Le correspondant de la «Tribune de Lausanne» donne à ce sujet les détails suivants:

Alors que débutait le meeting, la pression des manifestants sur le cordon de police devenait de plus en plus forte. Le gros de leurs effectifs était arrivé en cortège.

On appela alors la troupe, quelques centaines de recrues vaudoises, qui avaient été demandées par le Conseil d'Etat et qu'on avait casernées à Plainpalais. Les soldats défilèrent devant le Palais des expositions et pénétrèrent dans le boulevard du Pont d'Arve. Tandis qu'ils s'avançaient la foule se faisait plus menaçante. Il y avait là des ouvriers honnêtes, des militants socialistes éperdus d'idéal et de sombres figures — la lie de la population, les apaches et les voyous du Grand soir. Lorsque la troupe eut débouché dans la rue de Carouge, la foule se jeta sur les soldats, brisant leurs fusils, arrachant leurs casques, déchirant leurs vareuses. La troupe plia, puis se retournant, baïonnettes au canon, tira quelques coups de feu. La foule oscilla, mais reprit son attaque. Les soldats cette fois tirèrent dans le tas. Une panique effrayante se déclara. En quelques minutes le terrain fut libre. Hélas! quelque vingt-cinq blessés dont six grièvement atteints jonchaient le sol. Ce fut la fin.

On se retira du côté du Rond-Point, de la Plaine où les discussions s'éternisèrent. Comme par enchantement, les mauvais éléments avaient disparu.

On tire sur les conseillers d'Etat

Un peu avant 22 heures, alors que les conseillers d'Etat et les chefs de la police étaient réunis devant la porte principale de la Maison communale de Plainpalais, des coups de feu claquèrent et les balles vinrent toucher les murs du poste de gendarmerie, frôlant de très près le président du Conseil d'Etat, M. Frédéric Martin.

D'après les premières constatations, les coups de feu avaient été tirés d'une fenêtre de l'immeuble placé à l'angle de la rue de Carouge et de la rue de la Violette, portant le No 51 de la rue de Carouge, où habite un anarchiste connu, Gustave Bovey, mécanicien. Celui-ci a été arrêté.

Il y a dix morts

Le bilan de l'émeute de la soirée de mercredi était à 1 heure du matin de huit morts et 41 blessés dont trois grièvement atteints. Tous les services de la gendarmerie et de l'armée étaient levés à 1 heure du matin.

A 1 h. 30 du matin le nombre des morts était de 10. On évalue le nombre des blessés à 60.

L'identité des victimes

Les dix victimes des désordres de mercredi sont : 2 samaritains accourus pour soigner les blessés MM. Henri Furst, 38 ans, mécanicien à Zurich, Francis Clerc, 54 ans, Neuchâtelois, M. Brugger, 28 ans, Thurgovien, MM. Larderoz, Junod, Oscar Maurer, Gabriel Loup, Edouard Quillet, Emile Guignet, Emile Henry.

D'autre part, l'état de deux blessés est considéré comme désespéré. Il s'agit de MM. Melchior Alleman et Marius Rappaz, maître d'école à Thonex. Parmi les troupes de la police, on compte un certain nombre de blessés.

Un nouvel incident

A 2 heures du matin, un petit attroupement de curieux stationnaient encore au boulevard du Pont de l'Arve, devant le Palais des Expositions, où se sont déroulés les événements sanglants de mercredi soir.

Au moment où un car, sur lequel se trouvaient des soldats, passait à cet endroit, quelques coups de sifflet furent lancés. Peu d'instants après le calme était rétabli.

Les troupes genevoises mises de piquet

Le Conseil d'Etat a décidé de mettre de piquet le régiment d'infanterie 3, ainsi que le bataillon de landwehr 103. C'est là évidemment simple mesure de précaution et la population ne doit pas s'en alarmer outre mesure.

Plusieurs arrestations ont été opérées pour outrages à l'armée.

Le Conseil d'Etat siègera en permanence

Dans la nuit de mercredi à jeudi, le Conseil d'Etat s'est réuni d'urgence pour s'occuper des désordres qui se sont produits dans la soirée. D'importantes décisions ont été prises.

Comment se produisit l'intervention de la troupe

Le colonel Lederey, chef de l'école de recrues, a déclaré que les troupes se trouvaient à Chalet-à-Gobet lorsqu'il reçut l'ordre de Berne de se rendre à Genève.

Il était 21 heures — le barrage de la rue de Carouge venait d'être rompu — lorsque M. Frédéric Martin demanda par téléphone l'assistance de la troupe.

Le colonel Lederey donna l'ordre de partir à la 1re compagnie. Les soldats ne possédaient pas de cartouches.

Un instant plus tard, un nouveau coup de téléphone apprenait au colonel Lederey que, perdues au milieu d'une foule de 5000 personnes, les quelque 150 recrues étaient débordées et que les manifestants s'emparaient des armes. Aussitôt l'ordre fut donné aux autres sections de partir avec pour instruction de se servir des armes en cas de nécessité. Les soldats reçurent chacun deux chargeurs à balles.

C'est alors que se produisit la tragédie relatée plus haut. La troupe a tiré après les trois sommations réglementaires.

Une onzième victime

A 9 heures du matin, on apprend que l'un des blessés, M. Melchior Alleman, est décédé ce qui porte à onze le nombre des morts.

Pendant qu'on se battait. — Ce qui se passa à l'assemblée de l'Union nationale

Le meeting de «mise en accusation des sieurs Nicole et Dicker» qui a été si tragiquement illustré par les émeutes sanglantes, se déroula conformément au programme. On entendit tout d'abord le Dr Steinmetz qui fit le procès de Nicole et de Dicker «l'étranger de Podolie». Discours assez maladroit qui provoqua des protestations et un charivari formidable. Les manifestants furent expulsés. Le second orateur M. Testuz démontra la mauvaise foi de Nicole et l'incurie et la faiblesse des partis bourgeois de Genève. A un moment donné, on entendit crépiter une salve dans la rue.

On crut que c'étaient des pétards. Finalement, G. Oltramare se livra à une harangue d'une violence inouïe contre Nicole et Dicker. Lorsque les assistants sortirent, les émeutes étaient déjà terminées.

La consternation à Genève est profonde. On n'aurait jamais cru que des scènes pareilles seraient possibles. On blâme en général les organisateurs de l'assemblée de Plainpalais, mais il n'en est pas moins certain, estime-t-on, que Nicole, par sa campagne de haine et de violence, a une grosse part de responsabilité dans la tragédie qui s'est déroulée hier soir.

La Chaux-de-Fonds

Une conduite saute.

Hier, à 12 h. 15, une conduite d'eau se trouvant devant le No. 13 de la rue de la Balance a sauté. Les dégâts ne sont pas très importants, mais des agents ont dû être envoyés sur place afin de détourner la circulation. Cette dernière n'a pas encore pu être rétablie, mais on espère que les travaux de réparation seront terminés à midi et que la circulation reprendra normalement.

Le temps probable

Ciel variable, en général peu nuageux. Assez doux.

Isolation irréprochable!

L'eau conserve des heures durant sa température élevée même lorsque le courant est coupé.

Le Boiler Cumulus

assure une déperdition de chaleur minimum.

FR. SAUTER S. A. Bâle

JH 8073 X 7763

Dimanche 13 novembre 1932

CFF Voyage à prix réduit CFF

pour

LAUSANNE

Match de „Coupe Suisse"

Lausanne - Sports - Chaux-de-Fonds

La Ch.-de-Fds dép. 9.01 Lausanne arr. 11.11
Lausanne » 18 42 La Ch.-de-Fds » 21.16

Prix fr. 9.85

(surtaxes trains directs comprises)

Suppl pour retour isolé dans les 10 jours, fr. 1.05

Aucune obligation d'assister au Match

Renseignements et inscriptions jusqu'à dimanche matin, à 8 h. 30, aux Guichets des Billets et Agence Véron, Grauer & Cie. 17472

EMBONPOINT — OBÉSITÉ

Mesdames, Messieurs,

Votre poids est trop lourd pour vos jambes
Mon traitement par la mécanothérapie. 17470

Mlle Moser, Masseuse diplômée — Parc 25 — Tél. 23.595

ROBES

Au rayon de robes le choix est complet dans tous les genres, dans tous les prix 17840

Robes popeline, toutes teintes et tailles ..... frs 18.50
Robes tissu Angora ..... frs 34.50
Robes Afgalaine ..... frs 39.50
Robes reps papillon (très demandées)..... frs 69.—
Robes crêpe de chine et crêpe satin..... frs 29.50
Robes crêpe marocain ..... frs 39.50
Robes crêpe mongol naturel ..... frs 59.—
Robes crêpe genre Ribouldingue ..... frs 79.—

Modèles Baringer Modèles Gondin

Robes de bal haute mode toutes longueurs depuis frs 29.50

Mme Marguerite Weill, rue Léopold-Robert 26, 2me étage

LA CHAUX-DE-FONDS — Téléphone 22.175

Bonbons au Genièvre très forts, réchauffants

Dr. A. Wander S.A. Berne.

JH 6832 B 16886

Horloger complet

connaissant parfaitement le chronographe, serait engagé comme extra, pendant un ou deux mois. — Faire offres écrites, avec références, à Case postale 10627. La Chaux-de-Fonds. 17461

A louer très beaux

Bureaux et Ateliers

modernes, établis, posés, transmissions atelier de polissage. Chauffage central, service de concierge. — S'adresser à la Fabrique rue du Parc 148. 17486

A LOUER

pour le 30 avril 1933

bel appartement 6 chambres, chambre de bains, chambre de bonne, chauffage central, tout confort. Près de la gare et de la poste. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 14166

Caisse enregistreuse

«National», grand modèle, très peu usagée, à vendre à prix avantageux. — Adresser offres sous chiffre B. P. 17485 au bureau de «l'IMPARTIAL». 17485

A vendre de suite, cause de départ,

Boulangerie - pâtisserie

avec immeuble

affaire de premier ordre. Seule dans le quartier. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 17458

Hôtel de la Balance
LES LOGES

Samedi soir, 13 Novembre, dès 7 heures

Souper aux Tripes

suivi de Soirée familière

Se recommande, Ed. Monnier. Tél. Cernier 104. 17436

CAFÉ DE LA PLACE CE SOIR TRIPES

MARIAGE

Monsieur cherche à faire la connaissance d'une dame, de 40 à 50 ans, en vue de mariage. — Faire toutes demandes sérieuses, en indiquant domicile, sous chiffre H. L. 17293 au bureau de l'IMPARTIAL. 19293

Jeune homme

cherche pension dans jeune ménage habitant le quartier du Stand. — Offres sous chiffre M. D. 17453, au bureau de l'IMPARTIAL. 17453

Ménage de deux personnes

cherche à louer

appartement de 3 ou 4 pièces, avec chambre de bains installée, W.-C. intérieurs, près de la Gare. — S'adresser Cidrerie de Morat, rue de la Serre 79. 17468

Locaux

très bien situés sont à louer pour de suite ou époque à convenir. Conviennent à tous genres d'entreprises, éventuellement comme garde meubles, etc., etc. Chauffage central. Loyer minime. — S'adresser pour visiter à M. Jules Kissling, 60, rue du Nord. 6792

Occasion!

A vendre de suite, chambre à coucher usagée, matériel de première qualité, composée de deux grands lits complets, 2 tables de nuit, dessus marbre; lavabo dessus marbre et glace, 2 places; armoire a glace, 1 porte et tiroirs. Le tout en palissandre massif. — S'ad. chez M. Adolphe Ochsner, rue de la Charrière 50, où ces meubles sont entreposés. 17443

Enveloppes, Mémorandums — Factures — IMPRIMERIE COURVOISIER

N° 15. — 142e Vol. 52e ANNEE. — 1932.

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

LE TOUR DU MONDE EN... UN JOUR

par

Maurice BOUÉ et Edouard AUJAY

On ne voulut en connaître plus long. En dépit des objurgations du télégraphiste à l'écoute, que le moindre bruit gênait, une sorte de folie collective avait saisi les assistants. Après les craintes qu'on avait nourries pendant plusieurs heures sur l'«Ellen», la réaction mettait les gens — femmes et hommes — dans un état voisin du délire.

M. Desrochers, qui était dans un petit salon de réception, tenant compagnie à sa femme, entendit tout ce brouhaha et se précipita pour en connaître la cause. Comme il ouvrait la porte, il tomba dans les bras de Victor Fayairolles, qui, pleurant de joie, lui dit :

— Ah ! mon cher ! vos enfants...

Mme Desrochers accourut à son tour et, au visage radieux de son compatriote, elle comprit que les nouvelles étaient bonnes.

— Où sont-ils ? demanda-t-elle, haletante.

— A Nikolskoï, en Sibérie, chère Madame. Il y a plus de deux heures qu'ils sont passés là-bas ! Maintenant, c'est bien certain, à midi, ils seront là. Ils ont vaincu !

On apportait aux parents d'Ellen le texte du radio et, à la suite du message signé des trois hardis navigateurs, suivaient quelques commentaires sur le retard apporté à la transmission de la nouvelle et qu'on expliquait par la difficulté qu'on avait eu de pouvoir retrouver rapidement la cartouche d'aluminium.

De l'intérieur de l'aérodrome, la nouvelle avait été rapidement communiquée par les hauts-parleurs, à la foule qui entourait le terrain. Et, là aussi, la joie était inimaginable.

Lorsque, de Croydon, l'annonce eut gagné la Cité, Londres se vida et trains, autobus, taxis, voitures particulières étant pris d'assaut, on se porta en masses de plus en plus compactes vers le champ d'aviation...

Pendant que l'Angleterre était ainsi saisie d'un enthousiasme considérable, la terre ne s'arrêtait pas pour cela de tourner, et l'« Ellen » approchait de Londres.

Lorsqu'il fut 11 h. 30 au chronomètre du bord, Georges de Martel commença les préparatifs d'atterrissage. Il vérifia le fonctionnement des commandes, le contenu de ses réservoirs d'essence et d'huile, il fit ses ultimes recommandations à ses compagnons.

— Ma petite Ellen, et toi Bagasse, si l'on vous interroge sur notre navigation, ne répondez que des banalités. Pas un mot de précision sur le procédé que nous avons employé.

Dites, Georges, que vous avez employé.

— L'équipage tout entier est solidaire, ma chérie.

— Pour moi, vous n'avez rien à craindre, patron. Ceux de Marseille, on ne les « possède » pas comme... Toute l'Angleterre ne me ferait pas parler quand je ne veux rien dire.

— J'ai confiance en toi, mon vieux... et tu as bien montré, quand nous étions presque en détresse au-dessus du Pacifique que l'on peut se fier au dévouement d'un gars du Prado.

Ravi, au fond, du compliment, Bagasse se contenta de répondre modestement :

— C'est possible, patron, mais en sauvant votre peau je sauvais la mienne.

— En tout cas, intervint Ellen, nous avons contracté envers vous une dette de reconnaissance, mon cher Bagasse, et je puis vous affirmer que nous ne la laisserons pas prescrire.

Le Marseillais était plus ému qu'il ne voulait le dire.

Tour à tour, Ellen et Georges de Martel se mirent au télescope, dans l'espoir de discerner une ville connue dans le kaleïdoscope qui se déroulait sous eux.

— Je trouvais le temps long, quand nous étions au-dessus de l'Océan, dit encore Ellen, mais maintenant que nous approchons du but, les minutes me semblent des siècles... Mais, n'importe : je suis heureuse d'avoir insisté pour que vous m'emmeniez, Georges.

— Maintenant que tout s'est bien passé, je suis heureux aussi de vous avoir eue comme compagnon de voyage, Ellen, ma chérie.

— Je n'aurais pas vécu, ainsi, à attendre à Londres, durant vingt-quatre heures !...

Bagasse, qui s'amusait de voir ainsi les deux amoureux se dire ces gentilles banalités, risqua une plaisanterie.

— Tout cela est très bien, dit-il. Vous vous complimentez l'un l'autre. Mais...

— Mais ?... demandèrent ensemble Martel et Ellen.

— Nous ne sommes pas encore à terre !

— Que veux-tu dire ?

— Té ! Que la machine peut très bien refuser de s'arrêter... Ah ! Ah ! Quelle bonne blague si nous étions condamnés à rester éternellement suspendus dans le vide !

Devant l'expression effrayée de la jeune fille, Georges de Martel fit mine de se fâcher, et dit à Bagasse, d'un ton faussement grondeur :

— Tu te crois malin !

— Nous aimons bien les galéjades, nous autres.

— Oui ! Eh bien, tu galèjeras quand nous serons descendus...

Derechef, Georges de Martel fit quelques calculs, après avoir consulté sa carte. Puis, alors que le chronomètre du bord marquait 11 h. 55, il cria :

— Nous approchons !

Les derniers moments furent pathétiques. Chacun des passagers ressentait une angoisse sourde, faite de crainte et d'espoir. Ellen se mit au télescope. Elle voulait voir le havre au moment où l'appareil reprendrait contact avec l'attraction terrestre. Et, dans son émoi, en apercevant le sol sur lequel la destinée l'avait contrainte de vivre, sur lequel à ce moment, l'attendaient ses parents ,ses amis, elle pleura des larmes très douces, larmes de joie et de reconnaissance.

— Maintenant, mes amis, annonça Martel, gare à la manoeuvre. Toi, Bagasse, au rhéostat. Vous, Ellen, au télescope. Quant à moi, je redeviens pilote. Nous avons quitté le globe à midi 14, tout naturellement, nous atterrirons à Croydon à la même heure, puisque la Terre a fait un tour entier sur elle-même.

— Georges ! Voici l'Angleterre, annonça bientôt Ellen. Je reconnais le long ruban de la Tamise.

— Alors, nous descendons... Tu es prêt, Bagasse ?

— Aux ordres, patron.

— Doucement, le levier au cran 10.

L'oeil au barographe, un peu anxieux pourtant au souvenir de la galéjade de Bagasse. Martel guettait les progrès de la descente. Celle-ci s'amorça aussitôt. Alors, il poussa le moteur et celui-ci, chauffé par vingt heures de marche au ralenti, partit à bonne allure.

Martel leva la main et Bagasse descendit le levier de la machine électro-magnétique jusqu'au cran 5. L'avion descendit encore et, comme tout marchait à souhait, le Marseillais coupa tout à fait le contact électrique. Sur le même temps, Georges de Martel rendit la main et, emporté par sa seule force, l'Ellen glissa vers la terre.

L'appareil spécial qui avait maintenu l'avion immobile dans l'espace, en neutralisant la force attractive du globe, ayant cessé de fonctionner, l'avion subissait donc de nouveau l'effet de la loi de la pesanteur. Il redevenait semblable aux autres. Sa descente fut rapide et un peu semblable à celle de l'autogire.

Le pilote vira largement et pointa droit vers Croydon, dont il apercevait, par le pare-brise, la vaste esplanade.

Ellen Desrochers ne quittait pas le télescope. Déjà, elle distinguait de petits points noirs qui s'agitaient devant les bâtiments de l'aérodrome.

Aux fenêtres des maisons de Londres apparaissaient de véritables grappes humaines. Sur les toits armés de jumelles, les gens guettaient l'avion.

Autour de l'aérodrome, la police monte une garde vigilante, afin de soustraire l'équipage à l'enthousiasme trop marquant de la foule. C'est alors que, avant l'arrivée de l'« Ellen » qu'on attend, se produit un événement tout à fait imprévu.

Il est midi depuis cinq minutes. Un gros avion passe au-dessus du champ d'aviation et atterrit, à midi six. De l'appareil sort, calme et froid... Jack Gold !

Les officiels accourent. Le fils du milliardaire s'étonne de la froideur de l'accueil et, puisqu'on ne lui dit rien, il parlera lui-même.

— Veuillez constater, Messieurs, qu'il y a exactement vingt-quatre heures et deux minutes que j'ai quitté Croydon !

— C'est exact.

— Et que j'ai accompli la performance...

— On ne sait pas trop si le jeune homme veut railler ou s'il parle sérieusement. Mais, pour éviter toute discussion publique, on l'entraîne dans les bureaux de l'aérodrome.

— Veuillez patienter un moment, dit The R. H. Stanley Dickinson. Nous vous rejoindrons...

C'est que, à cinq cents pieds de haut, à son tour, l'« Ellen » tourne. Une clameur formidable monte du sol jusqu'à lui. Ellen, debout près du hublot, passe sa main et agite son mouchoir.

Georges de Martel calcule son atterrissage. Il vire une fois encore, retourne au bout du terrain et, tout d'un coup, fonce vers le sol, tous les gaz coupés ; il roule entraîné par son élan,

Monsieur Klein
Spécialiste diplômé
du Concours international pour les
nouvelles coiffures et mise en plis
travaille actuellement dans le
Salon Rogez
Balance 13
Téléph. 22.564
17449

L'Association en faveur des veuves et orphelins de notre cité sera une œuvre solide et durable dans la mesure où ceux qui peuvent donner la soutiendront. Toi, qui lis ces lignes ne pourrais-tu y aller de 0,50 ct. ou d'un franc? Caisse communale, Serre 23. Compte de chèque postal IVb 1298. — Caissier: M. R. Walter, Commerce 55. Président: M. Henri Pingeon, pasteur, St-Aubin.

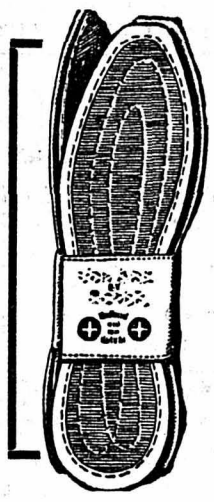

Semelles
Semelles feutre, flanelle
Semelles éponge, paille
Semelles en peau de mouton
16356 pour rhumatisants
SODER-VON ARX
CHAUSSURES 16356 PLACE NEUVE 2

Nous avisons notre honorable clientèle, ainsi que le public en général, que nous possédons un riche assortiment de
cartes de visites
Exécution prompte et soignée, aux meilleures conditions du jour. Envoi au dehors. Collections à disposition.
IMPRIMERIE COURVOISIER S. A.
La Chaux-de-Fonds

Cherchez-vous
une place ou avez-vous quelque chose à faire connaître en Suisse allemande
Cherchez-vous
pour votre commerce, votre industrie, un nouveau débouché dans cette contrée, les journaux ci-dessous sont tout particulièrement dictés pour votre publicité:
Uster: Anzeiger von Uster
Wald: Schweiz. Volksblatt v. Bachtel
Pfäffikon: Wochenblatt von Pfäffikon
Meilen: Volksblatt d. Bez. Meilen
Dietikon: Der Limmattaler
Baar: Der Zugerbieter
etc.
ANNONCES SUISSES S. A., rue de la Gare 34, **BIENNE.** Téléphone 42 18, seuls représentants pour les journaux ci-dessus. 9728
Réception d'annonces pour tous les journaux suisses et étrangers

Technique Moderne du Piano
Méthode Alfred Cortot
Victor Ulrich
PONT 16 TÉL. 22.813 PONT 16

Radio américains
chez 16770 Reinert
Démonstrations gratuites.
Catalogues gratuits.
Facilités de paiement.

Grand magasin
très bien situé, **au centre du village de Couvet,** disponible de suite, avec ou sans logement est à louer. — Pour visiter s'adresser **Magasin Frey-Gerber,** Maison Duval, **Couvet.** P 3385 N 17493

Demoiselle ou dame seule
présentant bien, est demandée de suite, comme
Employée intéressée
avec apport disponible selon entente, chez monsieur ayant bon commerce en gros, pour gérance de dépôt et travaux de bureau. Bonne rétribution et belle situation d'avenir assurée à collaboratrice qualifiée et dévouée. — Faire offres par écrit avec photo, si possible, à **M. C. 545 poste restante, Neuchâtel.** 17467

Pour cause de santé, 17495
Epicerie à remettre
dans bon quartier de Lausanne, bas prix très intéressant pour débutant. Urgent. (Agent s'abstenir) — Ecrire sous chiffre **T. 12378 L.** à **Publicitas, Lausanne.**

Occasion unique
pour horloger désirant s'établir à Genève
Magasin d'horlogerie
Quai du Mt. Blanc, à remettre de suite pour cause de maladie. Agencement et marchandises env. fr. 12 000 —. — Offres sous chiffre **B. 76842 X. Publicitas, Genève.** JH 32194 A 17496

JOLIE VILLA
bien située, dans quartier tranquille, près du centre, 8 pièces, confort moderne, superbe jardin d'agrément, est **à vendre ou à louer.** 16957
S'adr. au bur. de l'«Impartial

Enchères publiques
de chevaux et matériel agricole
L'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques, le **lundi 14 novembre 1932, dès 14 heures,** à la rue Jacob Brandt 99: 17267
Trois chevaux, 9 harnais, couvertures laine et bâche, une faucheuse, une tourneuse, chars à pont, à brancard, à billons, une brecette, 7 bennes à sable, glisses à billons, un traîneau, un tonneau à lisier, une brouette à herbe, un hâche-paille, un concasseur à avoine une pompe à purin et divers outils et matériel aratoires dont le détail est supprimé. Un poulailler 12 poules et 1 coq. Un tas de fumier
Vente au comptant, conformément à la L. P.
OFFICE DES FAILLITES DE LA CHAUX-DE-FONDS

BAUX A LOYER. - Imprimerie Courvoisier
Rue du Marché 1

LA LECTURE DES FAMILLES

remet les gaz et s'arrête à vingt mètres des bâtiments.

De tous côtés, on se précipite. Deux cents personnes sont là autour de l'avion parmi lesquel es Martel reconnaît M. Desrochers, M. Fayairolles, tous les membres du cercle international d'aviation.

Les cris d'enthousiasme que pousse la foule, les hurlements de sirènes du port aérien, les interjections qui partent à l'adresse des voyageurs, font un concert assourdissant qui ne laisse nulle place à l'émotion.

Le premier, Georges de Martel sort de la cabine puis, se retournant, aide sa fiancée à descendre. A son tour, Bagagsse s'extrait de la machine.

On les presse, on les félicite, on les embrasse, on leur parle, sans attendre leurs réponses. Puis on les entraîne vers le petit salon où Mme Desrochers, brisée par 'lémotion, attend sa fille.

— Ma petite Ellen ! Mon enfant chérie, dit la mère dès qu'elle aperçoit la jeune fille.

Ces instants émouvants, il faut les abréger. On réclame Georges de Martel, pour que, devant la commission du Cercle international, il s'explique en même temps que Jack Gold.

The R. H. Stanley Dickinson, solennel, félicite les deux concurrents. Car, on n'a pas le droit jusqu'à preuve du contraire, de douter de la parole d'un sportif qui vient dire : « J'ai fait depuis hier, le tour du monde ».

— Pourtant, explique le président, je dois dire que dans le cas des deux concurrents l'un, de prime abord, doit être déclaré le vainqueur, car il a accompli le parcours en 24 heures exactement. C'est le pilote de l'« Ellen », tandis que l'autre avion étant parti plus tôt, a mis deux minutes de plus.

Jack Gold serre les poings, et, hargneux, il interrompt :

— Il reste, dit-il, la question des « témoins ».

— Tout à fait exact... Mais, là encore, l'avantage est à M. de Martel. Trois de ces témoins, jusqu'ici, ont été relevés, tandis que pas un des vôtres ne nous a été signalé, monsieur.

Gold junior sent qu'il a perdu la bataille. Pourtant, comme il veut se payer de son humiliation publique, il ne se retirera pas sans lancer une insolence et une bravade :

— Après tout, dit-il, c'est mieux ainsi : de cette façon M. Desrochers pourra payer ses dettes... Quant à vous, monsieur le Don Quichotte... il n'y a, dit-on dans votre pays, que les montagnes qui ne se rencontrent pas !

Et, très digne, sans saluer personne, Jack Gold sortit, laissant les assistants stupéfaits.

Pour obéir aux injonctions de la foule, l'équipage de l'« Ellen » fit en auto un tour d'honneur au camp d'aviation, tandis que l'avion était garé dans un hangar sur lequel on posa les scellés et à la porte duquel veillèrent des soldats, baïonnette au canon.

Pendant ce temps, un boy remettait au président du cercle international une missive ainsi conçue :

« Jack Gold n'a pas fait le tour du monde, mais le tour de lui-même ! Il a simulé un départ vers l'Ouest, puis il a atterri dans une plaine. Après un repos de 23 heures, il a repris son vol pour arriver à Croydon par l'Est. C'est la raison pour laquelle aucun témoin n'a été recueilli.

» Le but de Jack Gold, en agissant ainsi, était simple ; empêcher son rival, M. de Martel, de toucher le prix de son exploit, de telle sorte que M. Desrochers ne pût disposer de cette somme le 30 de ce mois.

»Malheureusement pour lui, son appareil, manoeuvré par un homme incompétent, n'a pas décollé normalement et le vol ayant été entravé, son avion a subi un retard de quelques minutes.

» Quant aux « témoins », il ne s'en est pas inquiété outre mesure. Il espérait que l'affaire aurait été tenue en délibéré et soumise à un comité d'experts. De ce fait, il gagnait un jour, et ce jour suffisait pour qu'il triomphât et pour qu'il perdît le père de la femme qu'il aime : Ellen Desrochers. » X. Z. »

X. Z. ? Qui était le signataire anonyme qui lançait contre l'honorable Jack Gold une accusation aussi grave ?

On n'allait pas tarder à le savoir. Quelques instants après avoir reçu cette missive, le président du Cercle international était avisé qu'une jeune fille désirait lui faire une communication de la plus haute importance.

The R. H. Dickinson la fit introduire, et il se trouva non sans quelque surprise, en présence de Miss Maud Smith, qui, à brûle-pourpoint, lui dit avec la volubilité d'une personne nerveuse, qui a hât ede confier un secret brûlant :

— C'est moi qui vous ai envoyé la lettre signée X. Z.

— Vous, Miss ? fit l'honorable président, étonné au plus haut point.

— Moi-même, et je ne regrette qu'une chose l'anonymat. C'est pourquoi je viens vous confirmer ma lettre, de telle sorte que vous ne doutiez pas de la véracité.

— Vous maintenez ce que vous avez dit, Miss?

— Je le maintiens. Tout ce que j'ai dit est la vérité.

— L'accusation est grave.

— Je le sais.

The R .H. Stanley Dickinson se gratta le bout du nez, d'un geste machinal, qui lui était particulier en de telles circonstances.

— Mais, Miss, reprit-il, je ne saisis pas très bien le mobile de votre dénonciation.

— C'est bien simple : j'aime Jack Gold.

— Vous l'aimez, répéta le président du Cercle, de plus en plus étonné, vous l'aimez et vous le perdez.

Maud Smith eut une hésitation, mais, prenant son parti, elle déclara d'une voix décidée :

— Oui, je le perds... pour qu'il ne soit pas perdu pour moi.

— Je ne comprends pas.

La jeune femme réprima un geste d'impatience et prononça sourdement :

— J'aime Jack Gold, je vous l'avoue. S'il était parvenu à vous tromper il triomphait au détriment de M. de Martel, et il pouvait espérer épouser Ellen Desrochers. Tandis que maintenant, il est à moi, bien à moi...

The R. H. Stanley Dickinson hocha la tête d'un air qui — en français — eût signifié : « Amour, Amour ! quand tu nous tiens... »

— Je ne vous demande pas de garder secrète ma déclaration, dit-elle d'un ton ferme. J'ai brûlé mes vaisseaux. Que le destin s'accomplisse !...

Et saluant le président du Cercle, tout étourdi encore, elle sortit.

Ellen, grâce à l'intervention de Maud, qui, au fond, était sa pire ennemie, allait connaître enfin le bonheur.

Georges de Martel reçut le prix du Cercle international d'aviation des mains de R. H. Stanley Dickinson et, en un chèque, les deux cent livres complémentaires offertes par Victor Fayairolles.

M. Desrochers était sauvé.

Georges de Martel avait triomphé. Il avait même triomphé deux fois, car, par sa victoire, il avait comblé les voeux de Maud Smith, la jalouse et vindicative signataire des lettres anonymes qui avait tant intrigué la famille Desrochers. Disons, en passant, que ces missives parvenaient à Ellen grâce à la complicité de sa femme de chambre, Mary, que Miss Smith avait achetée à prix d'or, comme elle avait soudoyé le valet de chambre de Jack, Harold Stephan. Ce dernier la renseignait sur les moindres projets, faits et gestes de Gold junior. C'est ainsi qu'elle avait connu le secret de l'entreprise aérienne...

Ce fut la joie complète, ce jour-là, à Park Road.

En arrivant à la villa, Ellen descendit la première de voiture et, sur le seuil, elle tendit les deux mains à son sauveur.

Lui, chastement, l'attira et ils échangèrent le baiser de leurs fiançailles renouvelées, sous le regard bienveillant de leurs parents ravis de leur bonheur...

Désormais les ronces du chemin étaient écartées. Jack Gold vaincu, disqualifié, n'était plus qu'un être inoffensif. Du reste, la terrible Maud Smith n'était-elle pas là pour la museler et, au besoin, l'emprisonner dans des rêts plus solides que les chaînes des forçats ?

Georges de Martel et Ellen se contemplaient sans mot dire. Qu'eussent-ils pu se confier qu'ils ignorassent ? Demain, le mariage allait consacrer leur amour si pur et si noble. Un avenir éblouissant s'ouvrait devant eux.

Dans les yeux de l'un et de l'autre, ils voyaient l'infini...

TROISIEME PARTIE

QUI L'A TUE ?...

I

La grimace de l'ombre

Debout, en habit, sur le perron de sa villa, M. Desrochers accueillait ses invités.

On fêtait, ce soir-là, les fiançailles officielles de sa fille Ellen et du jeune héros du Tour du Monde en un jour, Georges de Martel.

Tout Londres des affaires, de la finance, de la politique, avait répondu à l'invitation des Desrochers. Chacun voulait voir de près le vainqueur du raid sensationnel, que son exploit et les circonstances romanesques dont il était entouré avaient rendu célèbre.

N'est-ce pas, en vérité, une performance peu banale que d'accomplir en vingt-quatre heures ce tour du monde, de Londres à Londres, survolant l'Atlantique, le Canada, le Pacifique, l'Asie et l'Europe ?

Il s'était bien trouvé, pourtant, quelques esprits chagrins pour affirmer qu'en attribuant au jeune inventeur français le mérite de cet exploit, on jouait sur les mots, puisqu'il n'avait pas réellement fait le tour du monde, du moins à la manière dont jusqu'ici les hommes ont entrepris d'accomplir cette promenade.

Mais à ces dénigreurs, on avait aisément démontré que l'exploit n'en avait que plus de valeur, et que pour avoir trouvé le moyen de faire tourner le monde autour de son appareil, Georges de Martel avait fait, d'un seul coup, franchir à la science un pas de géant.

Dès qu'on avait connu les détails du procédé, auquel chacun, maintenant, s'étonnait de n'avoir pas songé, des offres inimaginables étaient parvenues au fiancé d'Ellen Desrochers aussi bien de divers gouvernements désireux de s'attribuer l'exclusivité de l'invention que d'industriels jaloux de l'exploiter.

Aux uns et aux autres l'ingénieur avait répondu négativement et la firme Desrochers restait seule maîtresse de l'invention, ce qui, à bref délai ne pouvait que lui assurer une prospérité inouïe.

(A suivre).